MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Gouverneur militaire de Paris

Bulletin d'information
de la réserve citoyenne Terre
Paris Ile-de-France

n°13 - janvier 2024

Édito

FORCES SPÉCIALES

Nous débutons l'année avec un numéro *Ad honores* consacré aux forces spéciales. Un dossier riche d'enseignements pour les réservistes citoyens, dans lequel nous découvrons les capacités d'exception de ces militaires agissant hors des champs de bataille conventionnels, toujours avec professionnalisme et en toute discrétion.

Les réservistes citoyens n'ont-ils pas, à leur niveau, des capacités similaires ? Forces pour diffuser l'esprit de défense auprès de nos concitoyens et de la jeunesse de notre pays. Forces pour plébisciter le devoir de mémoire afin que chacun, à sa place, n'oublie pas le sacrifice de celles et ceux qui défendent paix et liberté.

Les nombreuses activités des réservistes citoyens rattachés au gouverneur militaire de Paris relatées dans ce numéro prouvent, une fois de plus, combien vous êtes actifs. Soyez-en, une nouvelle fois, remerciés.

N'oubliez pas, enfin, que ce trimestriel est votre bulletin ; chacun, par sa contribution, le construit. C'est un peu le secret de la qualité d'*Ad honores* ! N'hésitez donc pas à nous transmettre nouvelles et actions menées dans vos zones de défense respectives : c'est ainsi que nous maintiendrons notre dynamisme.

À bon entendeur !

Excellente lecture.

LCL Patrick Folio

L'invité, page 5

Colonel Pierre-Olivier Marchand

La 3e division

Dossier, page 8

Les forces spéciales

Conférences, page 3

La DRHAT par le GBR Fatinet

La 3e division par le COL Marchand

Directeur de publication : LCL **Patrick Folio,**

Rédacteur en chef : **Bruno de Laigue,** officier de la RC-T depuis 2017. Directeur administratif et financier,

Comité éditorial

Alain Broquet, officier de la RC-T depuis 2016. Ingénieur d'affaires, responsable secteur public groupe DEMOS,

Bernard Labauge, officier de la RC-T depuis 2011. Ancien conseiller municipal de Baulne,

Thierry Laugier, officier de la RC-T depuis 2016. Avocat près la Cour d'Appel de Paris,

Thierry-Jacques Laurent, officier de la RC-T depuis 2017. Enseignant-chercheur en littérature française,

Nathalie Musine, officier de la RC-T depuis 2022. Responsable marketing chez VANDOREN SAS,

Gaël Pilorget, officier de la RC-T depuis 2018. Responsable du CDI du lycée militaire de Saint-Cyr, chercheur au Centre français de recherche sur le renseignement,

Frédéric Rignault, officier de la RC-T depuis 2013. Responsable secteur éducation, société SPIE,

Georges-Michel Royné, officier de la RC-T depuis 2002. Ancien cadre bancaire,

Isabelle de Segonzac, officier de la RC-T depuis 2014. Attachée principale d'administration aux Ministères économiques et financiers.

Remarques et propositions d'articles :
ad.honores.idf@gmail.com

Dans votre bulletin…

Actualités 3

- Officier de la réserve citoyenne..... 3
- Conférence du GBR Fatinet..... 4
- Conférence du COL Marchand..... 6
- Noël de la Force Sentinelle..... 8

Dossier 9

- Faire autrement..... 10
- Forces spéciales et COS..... 12
- Conférence GDI Delpit : le COS..... 18
- Interview du GBR Laurentin : les FST..... 20
- Servir ! Portrait de César..... 25
- Le cercle de l'Arbalète..... 28
- Tour du monde des forces spéciales..... 30
- Les Corps francs..... 34
- Le SOE..... 35
- La Force 136..... 36

Comités RC-T IdF 38

- L'ASTER, j'adhère !..... 38
- Bleuet de France et 11 Novembre..... 41
- Le concert Bleuet de France au Val-de-Grâce.. 42
- Un gouter de Noël à l'INI..... 43

Délégations militaires départementales 44

- Rallye citoyen du Val-de-Marne..... 44

Culture et divertissement 48

- Centenaire de La Flamme..... 45
- Cérémonie du centenaire de La Flamme..... 46
- Jehan Alain, mort pour la France..... 48
- Coin lecture..... 49

In memoriam 50

- À notre camarade, Gilles Boué..... 50

Le blog de la réserve citoyenne du GMP,
coordonné par Frédéric Rignault : **ici**.

Le site de la réserve citoyenne Terre : ici.

Crédit photos : Ministère des armées et Réserve citoyenne, sauf mention contraire

Officiers de la réserve citoyenne

Le sujet des grades honorifiques attribués aux réservistes citoyens a fait l'objet de différents échanges et discussions depuis plusieurs mois. À diverses reprises, leur disparition a été évoquée, ce qui était encore rappelé par le lieutenant-colonel Folio lors de la présentation qu'il a faite le 9 janvier 2024, en introduction de la conférence à suivre. Au terme d'une décision en date du 25 janvier 2024, le général Burkhard, chef d'état-major des Armées a définitivement acté la disparition des grades honorifiques, alors que les personnes concernées seront désormais appelées officiers de la réserve citoyenne.

Par l'officier de la RC-T Thierry Laugier

Les réservistes citoyens ne sont pas surpris de cette décision, évoquée à de nombreuses reprises, les grades honorifiques étant la source, suivant l es termes même du CEMA, de « confusion entre les différents types de réserves », en créant « *des incompréhensions préjudiciables à la cohérence de l'ensemble* ».

Le processus de décision a toutefois été long, de sorte qu'il n'est pas inutile de rappeler les propos du colonel Desquesses, ancien chef du PRAT, dans nos colonnes en juillet 2022 [1] :

« *Le débat sur la fin des grades au sein de la réserve citoyenne a commencé il y a deux ans maintenant. Aujourd'hui, le sujet est entre les mains de l'état-major des Armées. Il n'est pas totalement de notre ressort puisque la réserve citoyenne est un dispositif interministériel touchant au moins trois ministères (celui des Armées, de l'Intérieur et l'Éducation nationale). Au sein du ministère des Armées c'est un cadre interarmées qui touche les trois armées mais également la gendarmerie. C'est donc un sujet complexe qui, à mon sens, ne sera pas résolu tout de suite. L'attribution d'un grade au sein de la réserve citoyenne est extrêmement subjective, à la différence de ce que l'on pratique dans l'active où tout est objectivé par le niveau de formation initiale, le parcours, les examens et la formation interne et puis, surtout, la méritocratie - corrélée à des évaluations annuelles que l'on ne pratique pas pour les réservistes citoyens.*

Dans nos recommandations au sein de l'armée de Terre, il pourrait être proposé de faire une classification unique pour tous les RC-T avec, pourquoi pas, l'appellation d'officier de la réserve citoyenne pour l'ensemble des RC-T. Mais le maintien des grades permet aussi d'honorer le service rendu aux armées de manière symbolique. Le débat reste ouvert.

En tout état de cause, ce qui me paraît très important pour le réserviste citoyen de l'armée de Terre, c'est son rôle vis-à-vis de la société. Chacun doit être un relais actif ; c'est d'autant plus important que l'on parle beaucoup de résilience, de montée en puissance de l'esprit de défense, etc. La RC-T est un très bon dispositif pour cela. Être un relais informationnel auprès de son milieu professionnel c'est déjà formidable mais cela va bien au-delà. Un retraité, par exemple, est un excellent relais dans ses activités bénévoles et associatives mais aussi auprès de ses petits-enfants - d'autant que c'est dans la jeunesse que l'armée de demain se crée ».

Désormais, la décision est actée, et force est de relever que les préconisations du PRAT ont été retenues : à compter du 1er février 2024, il est mis fin à l'attribution des grades honorifiques des réservistes citoyens, lesquels, dans l'attente des dispositions réglementaires à intervenir, seront dénommés **officiers de la réserve citoyenne**. Il est demandé aux armées, directions et services de proposer un insigne distinctif, dans le respect des dispositions de l'article L 4241-3 du code de la défense, et que celui-ci puisse marquer l'ancienneté. Pour les réservistes citoyens disposant d'un grade, ils le conserveront jusqu'à échéance de leur agrément et pourront donc porter l'insigne correspondant.

Issue de la réserve citoyenne de défense et de sécurité créée en 1999, la réserve citoyenne de l'armée de Terre s'est structurée en 2016, sous l'impulsion du général Bosser, alors CEMAT, et connaît aujourd'hui une nouvelle étape destinée à renforcer sa cohésion et son engagement au service des armées.

[1] *Ad honores* n° 7 - juillet 2022 - pages 6 et suivantes

UNE MISSION, DEUX AUTORITÉS, TROIS POPULATIONS, QUATRE PROCESSUS, CINQ PRINCIPES …

Saint-Cyrien, breveté de l'École de guerre, le général de brigade Jean-Jacques Fatinet a commandé le 4e régiment de chasseurs à Gap, avant d'occuper diverses fonctions à la Direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT). Il a, notamment, été affecté au bureau politique des ressources humaines avant d'occuper aujourd'hui le poste de sous-directeur études et politique de la DRHAT. Le 7 novembre 2023, il est venu présenter à la réserve citoyenne du gouverneur militaire de Paris une conférence dont le titre était : « recrutement et politique RH - quels enjeux pour une armée résiliente en vue d'un conflit de haute intensité ? »

Par les officiers de la RC-T Bernard Labauge et Thierry Laugier

En préambule à son propos, le général Fatinet a souhaité faire une mise au point quant à l'intitulé de la conférence, pour souligner que les termes « recrutement et politique RH » sont intimement liés, constituant l'enjeu même de ses fonctions. Par ailleurs, le sujet de la haute intensité est désormais d'actualité, ce qui a conduit le chef d'état-major de l'armée de Terre, dans le cadre des travaux associés à la Loi de programmation militaire à voir se transformer le modèle de l'armée de Terre de contact vers l'armée de Terre de combat. Ce qui est déterminant, c'est le terme d'armée résiliente : l'armée de Terre est-elle robuste dans ses fondamentaux, pour des engagements en mission et en opération, sur le territoire national ou en opérations extérieures, dans le cadre d'une triple temporalité ? À court terme, la réactivité et l'activité, à moyen terme, la durabilité (être prêt à relever et à renforcer ceux qui sont déployés), à long terme, s'adapter et anticiper. Or, aucun de ces objectifs ne peut être privilégié par rapport aux autres, ce qui explique la structure des RH de l'armée de Terre.

Le panorama des RH de l'armée de Terre

Les RH s'articulent d'abord autour de cinq principes :

- ✓ La jeunesse, qui est une nécessité pour mener à bien les missions confiées aux militaires. La moyenne d'âge est de 31 ans dans l'armée de Terre, 28 ans dans les régiments.
- ✓ Le temps incompressible passé dans les forces : les régiments sont le creuset où l'on apprend les codes, la culture, l'état d'esprit, la mission. Cette durée est de 3 à 4 ans, 8 à 10 ans pour un officier ;
- ✓ La triple université : université des recrutements (contrats courts ou longs), des origines (issus du rang et écoles), de la diversité des parcours ;
- ✓ L'escalier social, qui vise à faire grandir et réussir en sorte que le subordonné est capable de prendre la place de son supérieur ;
- ✓ L'individualisation du parcours de chaque militaire.

Quatre processus sont par ailleurs mis en œuvre, consistant à recruter, former, gérer et accompagner.

Ces règles permettent de gérer trois populations dans l'armée de Terre, qui sont la population des militaires d'active (15 000 officiers, 40 000 sous-officiers et 60 000 militaires du rang), celles des réservistes (24 000 personnes), et celles des personnels civils (8 000).
Les services RH de l'armée de Terre sont placés sous la responsabilité de deux autorités. Le directeur des ressources humaines du ministère des Armées exerce une autorité fonctionnelle, alors que le chef d'état-major de l'armée de Terre est l'autorité hiérarchique.
Toute cette structure vise à répondre à la mission confiée à ce service, et qui vise à garantir à l'armée de Terre de disposer en quantité, en qualité et dans la durée, des compétences nécessaires à la production des effets militaires recherchés.

DRHAT

Identifier les enjeux et y répondre

La perspective de conflits de haute intensité, illustrée par la guerre en Ukraine ou le conflit israélo-palestinien, ne conduit pas à repenser le modèle, mais plutôt à s'assurer de sa pérennité et de son efficacité compte tenu de l'évolution à laquelle le monde est confronté. Ainsi, le général Fatinet a-t-il souligné qu'il se préoccupait de déterminer si les processus sont suffisamment bien organisés et suffisamment plastiques pour assumer le choc des différentes tactiques. En effet, suivant le schéma compétition-contestation-affrontement, promu par le général Burkhard, chef d'état-major des armées, l'armée de Terre doit se montrer réactive en considérant qu'elle n'aura pas nécessairement le temps de se préparer à l'émergence d'un conflit.

Les défis du monde qui vient

Pour envisager et s'adapter, l'armée de Terre doit faire face à trois défis :

- ✓ Redynamiser son modèle RH, en sachant conserver ses capacités, tout en accompagnant au mieux les personnels, ce qui suppose de fixer le modèle social de l'armée de Terre ;
- ✓ Rester connecté avec la jeunesse, puisque si le service militaire a disparu, il est nécessaire de recruter de jeunes personnes. Par le SMA, le SMV, les préparations militaires et d'autres manifestations, 300 000 personnes environ sont informées des activités de l'armée de terre, mais l'objectif serait que ce nombre passe à 400 000 personnes pour faciliter les recrutements à venir. Dans ce contexte, va être créé le Volontariat de découverte de l'armée de Terre, engagement d'une durée limitée pour permettre de « tester » le monde militaire ;
- ✓ Faire de la réserve une réserve intégrée, « utile pour le corps social, comme pour les armées », suivant les termes mêmes de Sébastien Lecornu, ministre des Armées. A l'horizon 2030 en effet, l'objectif est de multiplier le nombre de réservistes opérationnels par deux. À terme (2035), il est envisagé que l'armée de Terre soit composée d'un tiers de réservistes opérationnels et de deux tiers de militaires d'active. Dans cet objectif, il s'agit de donner du sens à l'activité des réservistes opérationnels, mais aussi à faciliter leur parcours de recrutement.

Ainsi, pour être crédible, a fortiori dans la perspective d'un affrontement de haute intensité, l'armée de Terre doit contribuer à la bonne compréhension de ses engagements par l'opinion publique. Le général Fatinet a donc conclu en rappelant le rôle significatif de la réserve citoyenne pour faire connaître l'esprit de défense, et consolider le lien Armée-Nation. En effet, le recrutement et la fidélisation dépendront du rayonnement positif des militaires de l'armée de Terre, notamment par les dispositifs tournés vers la jeunesse et la réserve, tout en entretenant une bonne visibilité des militaires au cœur de la société.

Site DRHAT

Site sengager.fr

AU CŒUR DE LA 3E DIVISION

Au sein de l'armée de Terre, existent deux divisions (la 1e division et la 3e division), qui représentent les deux tiers des forces opérationnelles terrestres françaises. Le troisième tiers est constitué des commandements spécialisés, des communications, de la logistique, de la maintenance, etc. Après avoir commandé le 35e régiment d'artillerie parachutiste, le colonel Pierre-Olivier Marchand est désormais le chef d'état-major de la 3e division. Le 10 octobre 2023, il est venu la présenter à la réserve citoyenne du gouverneur militaire de Paris, en décrivant le quotidien d'un état-major et de ses actions.

Par les officiers de la RC-T Bernard Labauge et Thierry Laugier

Héritière de la 3e division d'infanterie algérienne, créée pendant la Seconde Guerre mondiale, la 3e division a connu des chefs prestigieux à l'instar du général de Monsabert, et une histoire glorieuse : en effet, elle a mené la campagne d'Italie, a traversé la France à la Libération, jusqu'en Allemagne. Plus récemment, elle a été engagée dans la mission Serval, prélude à la mission Barkhane en 2013. Elle est basée à Marseille, ville qu'elle a libérée en août 1944.

UNE DIVERSITÉ DE RÉGIMENTS

La 3e division a pour mission de fournir des unités Terre structurées, formées, entraînées pour répondre au contrat opérationnel de l'armée de Terre. Son état-major constitue un centre expert de décisions et d'exécution dans les domaines de la préparation à l'engagement opérationnel et de la génération des forces.

Forte d'environ 25 000 hommes en 2016, elle est composée d'un état-major, de trois brigades interarmes, de régiments spécialisés, d'éléments organiques de la force opérationnelle terrestre, et de l'école des troupes aéroportées.

Elle regroupe en conséquence trois brigades (légère, médiane, lourde) qui disposent chacune de sept à huit régiments et d'un centre de formation initiale des militaires du rang. Elle comprend donc la 11e brigade parachutiste, la 6e brigade légère blindée, la 2e brigade blindée. Les éléments organiques des forces terrestres sont par ailleurs le 2e régiment de dragons, le 31e régiment du génie d'appui divisionnaire et le 54e régiment d'artillerie.

Les réservistes citoyens retiendront que le 31e régiment du génie est notamment chargé d'opérations de déminage et d'aide à la mobilité, et de contre mobilité pour gêner l'ennemi dans ses propres déplacements. Il a, par ailleurs, pour mission la fourniture d'eau et d'énergie, ce qui est indispensable sur les théâtres d'opérations. Ce régiment a été commandé, par le passé, par le général Abad.

L'organigramme de l'état-major révèle une organisation classique de l'armée de Terre avec différents bureaux, qui regroupent la division coordination emploi, la division plan opération, la division environnement opération, la division logistique, système d'information et communication. Cette organisation est complétée par une compagnie de transmission et par une unité de réserve opérationnelle.

À la tête de la division se trouve le général qui la commande, assisté de deux adjoints, dont l'un d'eux est un officier général américain, ce qui mérite d'être souligné. D'ailleurs, l'un des adjoints de la 1ère division est un général britannique, alors qu'un général français est lui-même adjoint de la première division britannique, ce qui démontre les liens qui unissent les armées françaises et les troupes alliées.

UN EMPLOI DU TEMPS FIGÉ

Le rythme de l'organisation du travail est déterminé par un emploi du temps figé dénommé *battle rythm*. La semaine débute par une présentation au général commandant la division d'un point d'actualité comprenant un point de renseignement. Le plus souvent, on commence par évoquer la situation de l'ennemi, de telle sorte qu'au sein de la 3e division, le sujet des pays dans lesquels des troupes sont déployées soit mis en avant. Il s'agit, d'autre part, de faire le point sur les déploiements de la division, des exercices, des ressources humaines et de la logistique. En fin de semaine, une autre journée de coordination est prévue pour faire le bilan de la semaine écoulée et préparer celle à venir. Le commandement s'efforce de privilégier une vision à six semaines.

LA PRÉPARATION À LA HAUTE INTENSITÉ

Dans le contexte d'une guerre de haute intensité, la 3e division aurait deux rôles majeurs : d'abord, mener un combat dans la profondeur, mais aussi organiser, sécuriser et assurer les flux qui permettent depuis l'arrière jusqu'à l'avant, de la faire fonctionner. L'objectif serait de « façonner » l'ennemi (*shaping*), afin de le mettre à portée des brigades qui interviendraient : il s'agirait d'imposer sa manœuvre et son rythme à l'ennemi.

Pour atteindre ces objectifs, la division mettrait en place un système de commandement et de transmission des ordres qui permettrait de s'assurer qu'à chaque niveau, les ordres du chef seraient bien compris. Ceci serait d'autant plus nécessaire et important que la 3e division serait amenée à agir dans un contexte international, en travaillant avec des alliés étrangers. Le manuel qui a été élaboré permet à tous de bien comprendre comment le général qui commande la 3e division envisage le combat de haute intensité.

Celui-ci a permis d'établir un processus de ciblage extrêmement abouti pour être le plus efficace possible dans la conduite des opérations dans la profondeur. Ainsi, différents outils ont été développés pour mettre à jour de manière constante les ordres et les transmettre de manière efficace, en partant des objectifs à atteindre et des décisions générales à prendre, jusqu'à des opérations de ciblage très précises. Une synthèse est faite chaque jour en fin de journée afin de déterminer la conduite à tenir le lendemain et les jours à venir.

Ces méthodes ont notamment été mises en œuvre pendant l'exercice Orion en mai 2023, au cours duquel plus de 8 000 soldats ont été déployés sur le terrain, avec leurs véhicules, leurs systèmes de communication etc., pour tester grandeur nature la capacité de montée en puissance de l'armée française et de ses divisions.

Cet exercice a permis de mettre en évidence les points forts, mais aussi certaines questions qui sont restées sans réponse. Tel est par exemple le cas de la mobilité des postes de commandement, qui ne sont pas très mobiles au niveau de la division, ou encore celle de la gestion de pertes massives, pour lesquelles il est très difficile de se préparer.

HOMMAGE AUX SOLDATS DISPARUS

Pour conclure son intervention, le colonel Pierre-Olivier Marchand a tenu à demander à la réserve citoyenne de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire de deux soldats morts au combat, le chef Thielin, décédé en réparant un véhicule, et le brigadier-chef Martin, tué lors de l'attaque de Gao et des 58 militaires morts pendant les opérations Serval et Barkhane. Cet hommage rappelle à la réserve citoyenne l'ampleur de l'engagement pris par les soldats, sur les terrains d'opération où est mobilisée l'armée française.

Au cours de son intervention, le colonel Marchand avait réservé ses développements à la réforme de l'armée de Terre, considérant à date l'existence de nombreuses inconnues. Nombre d'entre elles ont été levées depuis la publication de la Lettre du chef d'état-major de l'armée de Terre n° 1, du 1er décembre 2023. Il ne s'agit pas ici d'en détailler le contenu, le lecteur étant invité à se reporter au document intégral communiqué par le PRAT.

Le CEMAT précise les effets que l'armée de Terre aura à produire dans les années à venir, notamment la « protection et la résilience en métropole et outre-mer », « la solidarité stratégique en Europe et au Moyen-Orient », et la prévention, en particulier en Afrique et dans la zone Indopacifique. Quatre axes de transformations sont prévus : être et durer, protéger, agir et innover.

Afin de pouvoir agir dans tous les espaces de conflictualité, la 3e division est destinée à devenir un « partenaire au large » en étant un outil de prévention et d'influence par une régionalisation Monde 2023-2026. Un partenariat militaire opérationnel devrait être développé pour la région Indopacifique. De son côté, la 1ère division, outil d'une ambition politique par une régionalisation Europe 2023-2026, devra rationaliser le *Command and Control*.

NOËL DE LA FORCE SENTINELLE À L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Le gouverneur militaire de Paris reçu par la maire de Paris à l'occasion de la traditionnelle remise de cadeaux aux soldats de l'opération Sentinelle.

Par l'officier de la RC-T Jean-François Lozin, secrétaire d'ASTER RC-IDF

Le jeudi 14 décembre 2023, s'est tenu à l'Hôtel de ville de Paris, la réception organisée par la maire de Paris, madame Anne Hidalgo et monsieur Nicolas Nordman (adjoint en charge de la prévention, l'aide aux victimes, la sécurité et la police municipale, correspondant Défense) pour la remise de cadeaux offerts aux soldats de l'opération Sentinelle.

Cet évènement s'est déroulé en présence du gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Christophe Abad, et d'un détachement de soldats. Actuellement les militaires qui effectuent leur mission Sentinelle pour une durée de deux mois viennent de différentes armes : infanterie, train, infanterie et artillerie de Marine, ainsi que chasseurs, dragons, légionnaires, sapeurs, hussards et quelques chasseurs alpins, aviateurs de l'armée de l'Air et de l'Espace.

L'association ASTER RC-IDF, était représentée par son vice-président, le LCL (rc) Laurent Lougerstay et son secrétaire, le CDT (rc) Jean-François Lozin.

Il a été offert à nos soldats 11 rameurs de fitness, qui seront déployés dans les différents foyers des militaires.

Pour cela, l'ASTER RC-IDF a effectué une demande de subvention à la ville de Paris, a reçu les fonds afin de passer la commande des équipements sportifs; La livraison des rameurs a été organisée avec l'aide du bureau des relations extérieures du GMP.

A l'approche de la période des fêtes de fin d'année, cette cérémonie était l'occasion de saluer et remercier le travail quotidien des soldats de l'opération Sentinelle dont les effectifs ont été considérablement renforcés depuis le mois d'octobre. Les Parisiens et Franciliens voient souvent ces patrouilles effectuer leur mission de surveillance sur et aux abords de lieux à forte affluence et à proximité des sites sensibles afin d'assurer et renforcer leur sécurité.

Dossier

Sous la direction de l'officier de la RC-T Bruno de Laigue

Les Forces spéciales

« Les commandos partent pour l'aventure
Soleil couchant les salue
Chez l'ennemi la nuit sera très dure
Pour ceux qui pillent et qui tuent

France, ô ma France très belle
Pour toi je ferais bataille
Je quitterai père et mère
Sans espoir de les revoir jamais… »[1]

Ce sont de ces hommes dont nous allons parler dans le dossier que vous découvrez.

L'actualité récente, avec le décès de deux militaires des forces spéciales (le sergent Nicolas Mazier du commando parachutiste de l'air n° 10 tué en Irak le 28 août 2023 et le capitaine Mathieu Gayot du 4e RHSF décédé en exercice le 11 novembre 2023), nous a rappelé l'engagement discret mais réel, couplé à un sens aigu du service, de ces hommes et de ces femmes d'exception composant les forces spéciales.

Unités dont on parle peu, militaires aguerris et rompus aux situations les plus complexes, au service de la liberté et de la paix.

Ce dossier lève un voile sur ces commandos remarquables, afin de vous permettre de percevoir ce qui les anime et ceux qui les composent.

Nous avons le privilège de découvrir à travers interviews, restitution de conférence, portrait et présentations générales, ces forces qui ont le goût de la discrétion, ce qui est légitime.

Que chaque contributeur, y compris la cellule communication du Commandement des opérations spéciales (COS) qui a validé ce que vous lirez, trouve ici tous nos remerciements.

Ce modeste dossier est l'expression de la reconnaissance des réservistes citoyens à celles et ceux qui s'engagent pour notre Nation.

1 - Extrait de « Les commandos », chant militaire français

« FAIRE AUTREMENT »[1]
LES OPÉRATIONS SPÉCIALES FRANÇAISES

« Gagner la guerre avant la guerre tout en étant capable de s'engager dans un affrontement de haute intensité si nécessaire » : tels sont les objectifs fixés par le CEMA aux armées françaises, exposés le 14 octobre 2021, devant la 29e promotion de l'École de Guerre. Ils s'adressent à toutes les forces, mais il est bien évident que les forces spéciales doivent y prendre part et s'adapter pour y contribuer. C'est ce que décrit le colonel Laurent Bansept dans une étude publiée le 27 janvier 2022, dans les Briefings de l'IFRI (Institut français des relations internationales), dont cet article - qui s'en inspire très largement - se veut être la synthèse .[2]

Par l'officier de la RC-T Thierry Laugier

Les forces spéciales françaises ont été créées en 1992. Elles ne sont pas toutefois une création *ex nihilo*, puisque leur origine remonte à la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'elles ont été fondées sur le modèle britannique. Leurs missions essentielles étaient alors l'encadrement de forces irrégulières ou partisanes sur les arrières, et l'action commando. Après avoir été dissoutes en 1945, elles seront recréées pour les besoins des guerres de décolonisation, leurs missions restant alors mal définies, essentiellement conçues comme des actions de choc. L'action spéciale est alors celle menée par le SDECE devenu DGSE, et de son Service Action (SA).

Toutefois, l'affaire du Rainbow Warrior en 1984, puis la guerre du Golfe en 1991, et le constat de l'efficacité du Commandement interarmées des opérations spéciales créé par les Américains, mettent en évidence le retard des armées françaises. Le Commandement des opérations spéciales est alors créé sous l'impulsion de Pierre Joxe, ministre de la Défense. Il reçoit la responsabilité opérationnelle des forces spéciales sous la responsabilité du CEMA.

La nature stratégique des missions

Les opérations spéciales ne sont pas des opérations clandestines, et c'est pourquoi elles sont définies dans un arrêté du 5 janvier 2017 relatif au commandement des opérations spéciales. Ce sont des opérations militaires relevant du CEMA et placées généralement sous le commandement du général commandant les opérations spéciales. En raison de leur portée stratégique, elles font l'objet d'un contrôle politico-militaire strict. Elles sont soumises à un fort impératif de discrétion opérationnel, mais restent assumables si elles devaient être révélées. Pour être menées à bien, elles s'appuient sur la communauté des opérations spéciales, issue de diverses composantes, parmi lesquelles des renforts conventionnels.

D'un point de vue technique, les missions des forces spéciales sont assez proches des missions commandos des forces conventionnelles. Toutefois, les forces spéciales disposent d'équipements spécifiques et de la maîtrise quasi-exclusive de certaines techniques (saut opérationnel à très grande hauteur, missions sous-marine, libération d'otages…).

La particularité de l'opération spéciale est que, dès son élaboration, elle est conçue pour produire un effet stratégique, alors qu'elle est mise en œuvre par des effectifs restreints.

Depuis leur création, les actions des forces spéciales ont considérablement évolué. Après avoir mené des actions d'urgence en Afrique à partir de 1992, débute à partir de 1995 des missions de ciblage et de capture au profit du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, puis en Afrique et en Afghanistan. À partir de 2013, leurs missions s'orientent vers le contre-terrorisme, et le ciblage d'individus à haute valeur (IHV).

L'évolution de la compétition stratégique les conduit aujourd'hui à développer une aptitude à évoluer en « zone grise ».

Une diversité d'emploi et d'action

Les forces spéciales sont amenées à agir en amont ou en appui de l'action principale conduite par les forces conventionnelles. C'est pourquoi elles ont été essentiellement employées ces dernières années dans le contre-terrorisme, et cette lutte contre les réseaux va persister à l'avenir.

Toutefois, certains groupes ennemis ou hostiles développent d'autres moyens d'action, en dehors d'une action de guerre ou militaire classique. Il peut s'agir d'action de déstabilisation dans le champ informationnel, de cyberattaques, de sabotage économique, ce que le colonel Bansept appelle la « zone grise militarisée ». Tel est le nouveau terrain de jeu des forces spéciales pour « tester et lever les doutes sur les intentions exactes de l'adversaire », mais aussi rompre l'escalade.

Forces spéciales et guerre de haute intensité

La nature spécifique des actions menées par les forces spéciales ne les écarte pas toutefois de l'hypothèse du conflit de haute intensité, même si elles devront pouvoir continuer à mener les missions constituant leur cœur de métier. Dans un affrontement majeur, elles auront vocation à faciliter l'accès au théâtre des forces conventionnelles grâce, par exemple, à leur capacité de renseignement. Elles devront aussi mener des actions indirectes par l'exploitation ou le soutien des forces d'opposition aux régimes adverses.

Ces évolutions supposent que les forces spéciales soient à même de conserver leur spécificité et leur niveau technique élevé.

Toutefois, pour s'adapter aux besoins futurs, trois objectifs majeurs se dessinent.

- ✓ Gagnez en furtivité par des dispositifs légers et peu visibles ;
- ✓ Développer la capacité de gestion des « acteurs-relais », par la maîtrise des langues étrangères et des connaissances interculturelles, ou encore dans les actions psychologiques ;
- ✓ Renforcer les liens avec les forces spéciales alliées, en Europe ou avec l'OTAN.

Voici de nouveaux défis, à la portée toutefois d'un commandement et de troupes prêts à les relever.

1. Devise du Commandement des opérations spéciales (COS)
2. Laurent Bansept « Les opérations spéciales françaises : quelle place dans la compétition de puissance ? » Briefing de l'IFRI. 27 janvier 2022.

LES FORCES SPÉCIALES ET LE COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

Cette présentation est faite à partir d'un document que le commandement des opérations spéciales a bien voulu mettre à la disposition de la rédaction d'Ad honores afin d'en faire une présentation aussi exhaustive que possible à nos lecteurs. Qu'il en soit ici remercié.

Par l'officier de la RC-T Bruno de Laigue

Une longue histoire

Excellence, courage, abnégation, agilité, ruse : quelques termes permettant de définir ce que sont les forces spéciales. Leur légende s'est construite au cours des guerres conventionnelles du XX° siècle, par combats directs. Les guerres de décolonisation, les guérillas à travers le monde leur ont donné cette fonction opérationnelle aiguisée nécessitant ruse, surprise, actions coup de poing, désinformation, le tout exécuté par de petits groupes d'hommes hyper entrainés et aguerris formant un commando.
Qui ne connait pas le commando Kieffer incorporé le 6 juin 1944 aux forces alliées pour le débarquement ? Ou encore le *Special Air Service* (SAS) de l'armée britannique dont l'audace pendant le second conflit mondial fait l'admiration de tous ?

Petites unités, au recrutement exigeant et homogène, dont les actions en temps de guerre se caractérisent par des missions hors du champ de bataille, dans la profondeur des espaces stratégiques ennemis pour y mener des actions fulgurantes associées parfois à des opérations de renseignement – à l'image de ce que feront les Britanniques à partir de 1940 contre l'Allemagne nazie avec, par exemple, le *Special operations Executive* (SOE), chargé de « mettre l'Europe à feu et à sang » selon l'expression de Sir Winston Churchill.

Ces opérations hors de la guerre conventionnelle sont anciennes. Ainsi au XVIII^{e} siècle parlait-on de « petite guerre » pour caractériser ces combats singuliers. L'histoire du cheval de Troie, connue de tous, n'est-il pas non plus un exemple de ces opérations commandos ?

Le commandement des opérations spéciales (COS)

En France, toutes les unités commandos au sein des forces armées opéraient souvent sans lien réel, chacune de leur côté sans utilisation globale cohérente. Ainsi, lors de la première guerre du Golfe en 1991, les autorités politiques et militaires ont fait le constat amer, après un certain nombre de RETEX, d'une sous-utilisation des forces spéciales. Prenant alors exemple sur les Forces alliées, en particulier britanniques et américaines, il est décidé de créer un commandement interarmées opérationnel sous les ordres du CEMA. Chargé de la conception, de la planification et de la conduite des opération spéciales, ce commandement fédèrera les unités des 3 armées. Le commandement des opérations spéciales (COS) est ainsi créé.
L'état-major du COS est restreint et dispose d'un vivier d'unités spéciales dépendant organiquement de leur armée respective et permettant, ainsi, d'avoir une chaine complète d'intervenants sur les théâtres d'opérations.

Le COS est responsable de la conception, de la planification et de la conduite d'opérations relevant du cadre d'emploi des forces spéciales : renseignement, action directe et modelage de l'environnement.

Les missions du COS

- ✓ **Le renseignement** : recueillir et traiter les informations sur les milieux physique et humains ou sur les forces en présence ; acquérir des renseignements sur des organisations et réseaux humains ou d'infrastructures et, enfin, désigner certains objectifs.

- ✓ **Le modelage de l'environnement** par la formation, le conseil et l'encadrement d'unités militaires étrangères ; la participation à l'élaboration des options stratégiques dans le cadre de l'expertise initiale d'un théâtre en crise ; les actions dans l'environnement et la protection de personnalités, de lieux et de réseaux sensibles.

- ✓ **L'action directe** tel que prise d'objectifs, capture ou neutralisation de cibles à haute valeur, récupération de personnel ou de matériel, neutralisation d'installation ou de réseaux, infiltration et exfiltration de nuit en milieu hostile (par air ou mer), actions de diversion ou de déception, contre-terrorisme (libération, reprise de contrôle), fourniture d'appuis spéciaux (commandement, transport, feu…).

Les capacités des opérations spéciales

Elles sont nombreuses et couvrent un large spectre allant de l'aérolargage à l'assistance opérationnelle spécialisée en passant par les combats et actions quel que soit l'environnement, l'utilisation de tous types d'explosifs, l'établissement de liaisons protégées longues distances…

Le cadre d'emploi des forces

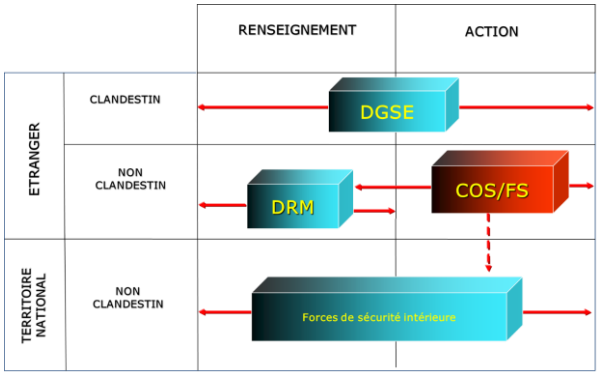

Les forces spéciales

Le commandement des actions spéciales Terre regroupe le 1er régiment de parachutiste d'infanterie de Marine (1er RPIMA), le 13e régiment de dragons parachutistes (13e RDP), le 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4e RHFS) et la compagnie de commandement et de transmission des forces spéciales (CTFS). Son état-major se situe à Pau.

LES FORCES SPECIALES

Le 1er RPIMa

- Infiltrations longues distances en véhicules légers et par voie fluviale en zone hostile.
- Extraction de personnes sous contrainte.
- Neutralisation de tireurs embusqués.
- Protection rapprochée d'autorités militaires.
- Actions spéciales dans la profondeur sur les centres de gravité adverses.
- Missions d'environnement.
- Actions de contre-terrorisme, libération d'otages.

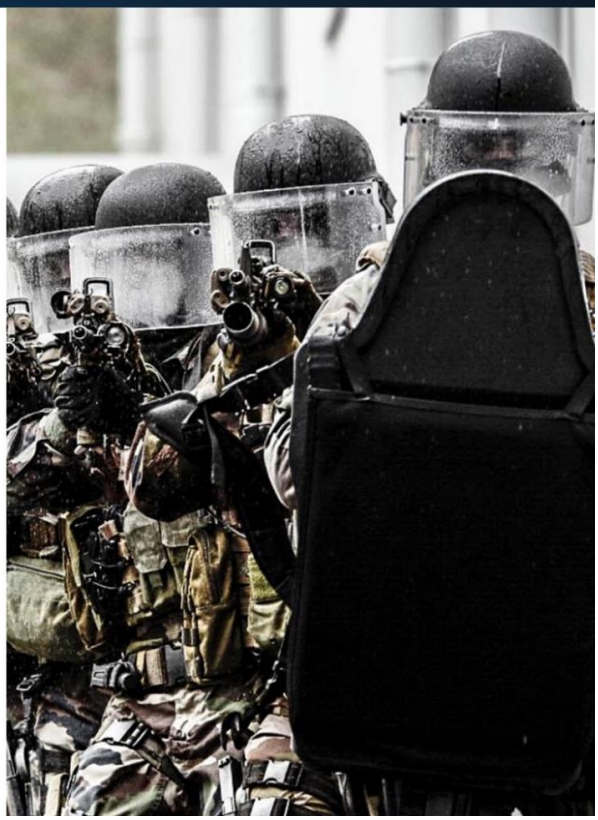

Le 4e RHFS

- Hélicoptères de manœuvre : infiltration/exfiltration d'équipes de commandos tous temps, tous lieux et particulièrement de nuit.
- Hélicoptères de reconnaissance et d'attaque : sécurisation des zones de poser, reconnaissance aéromobile, appui feu, renseignement.

Le 13e RDP

- Système de renseignement : acquisition, traitement, transmission, analyse, synthèse.
- Renseignement en vue d'action (RVA) ; renseignement à fin d'action (RFA).
- Renseignement ouvert et/ou couvert (non-clandestin).
- Renseignement d'ambiance, de situation, de zone, d'objectif.

La Brigade des forces spéciales air (BFSA) exerce ses responsabilités de préparation opérationnelle sur le commando parachutiste de l'Air n° 10, le commando parachutiste de l'Air n° 30, l'escadron de transport Poitou 3/61 et l'escadron d'hélicoptères 1/67 Pyrénées. La Brigade se situe à Bordeaux.

L'ET POITOU

- Escadrilles C160 Transall et C130 Hercules :
  - Infiltration/exfiltration de nuit sous jumelles de vision nocturne en basse altitude dans la profondeur du dispositif adverse.
  - Aérolargage basse, grande et très grande hauteur de commandos et de matériel.
  - Aéroportage sur pistes sommaires avec et sans balisage, de nuit et de jour.
  - Appui renseignement à fin d'action / en cours d'action et avitaillement tactique.
- Escadrille DHC-6 :
  - Aéroportage sur pistes sommaires avec et sans balisage de nuit et de jour.
  - Aérolargage basse hauteur.

Le CPA 10

- Renseignement, saisie et expertise de domaine aéroportuaire.
- Reconnaissance de terrain sommaire de poser d'assaut et marquage spécial.
- Coordination des moyens 3e dimension.
- Observation, désignation et destruction de cibles par guidage de l'appui aérien dans la profondeur.
- Recherche et sauvetage aérolargué.
- Traitement d'imagerie aérienne et satellitaire.

Le CPA 30

- Appuis spécialisés aux opérations spéciales.
  - Partenariat militaire opérationnel (PMO)
  - Déminage de combat (EOD)
  - Chiens de combat (Cyno)
  - Drones
  - NRBC
  - Influence (ASI)
  - …
- Recherche et sauvetage au combat (RESCo) dans le cadre de la récupération de personnels isolés (RPI).

EH 1/67 PYRÉNÉES

- Appui au mouvement :
  - Infiltration/exfiltration d'équipes commandos en tout temps, tous lieux, en particulier de nuit et éventuellement dans la profondeur du dispositif ennemi grâce à la capacité de ravitaillement en vol.
  - Récupération de personnels.
  - Actions aéromaritimes.
- Appui feu :
  - Sécurisation de zones.
  - Appui feu tireurs d'élite.

COMMANDEMENT DES OPERATIONS SPECIALES

La Force maritime de fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) regroupe, pour sa partie forces spéciales, 7 commandos marine. Son état-major se situe à Lorient.

Les commandos de combat

- les commandos Trépel et Jaubert
  Ils fournissent des groupes spécialisés dans le contre-terrorisme maritime
  (extraction de personnes dans la frange côtière).
- les commandos de Montfort et de Penfentenyo
  Mise en œuvre d'équipes spéciales de neutralisation et d'observation.
- le commando Hubert
  Opérations subaquatiques et emploi de nageurs de combat.

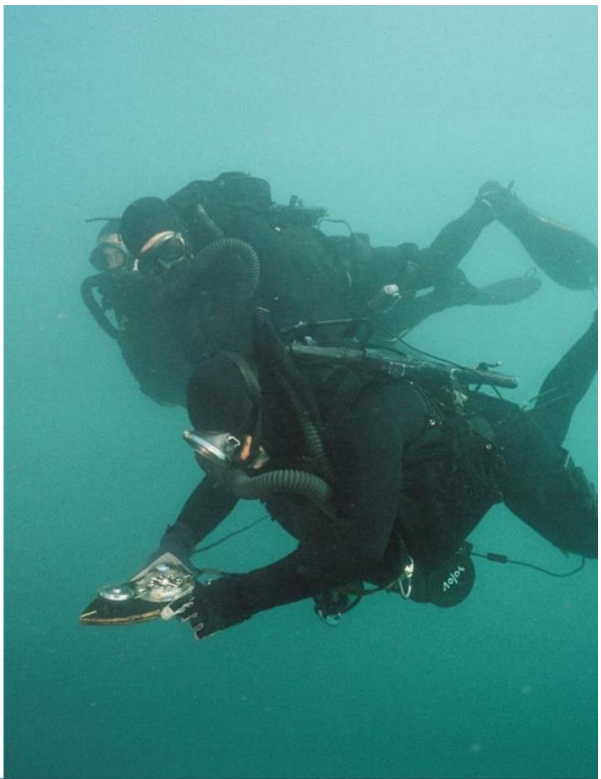

COMMANDEMENT DES OPERATIONS SPECIALES

LE COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS SPÉCIALES (COS)

Afin de mener à bien les missions des forces spéciales, et de les coordonner, celles-ci sont placées sous l'autorité du Commandement des opérations spéciales (COS). Depuis le 1er septembre 2022, celui-ci est dirigé par le général de division Michel Delpit, lequel, après avoir commandé le 1er RPIMa, et, entre autres fonctions, celle de chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre, a désormais la charge du COS, qu'il est venu présenter à la réserve citoyenne du gouverneur militaire de Paris le 5 décembre 2023.

Par les officiers de la RC-T Bernard Labauge et Thierry Laugier

La vidéo présentée en guise d'introduction à l'exposé est éloquente : elle présente les personnels composant les forces spéciales, lesquels opèrent dans divers contextes, neige et montagne, plongée, désert, utilisant des hélicoptères, des sous-marins, effectuant des opérations de tir, de parachutage, maniant armes et explosifs, etc. Autant d'actions spectaculaires en elles-mêmes, efficaces mais qui supposent une coordination parfaite et un commandement de « haute volée ».

Le COS a trente-deux ans

Créé par l'arrêté du 24 juin 1992 du ministre de la Défense, le commandement des opérations spéciales est un état-major interarmées qui regroupe l'ensemble des forces spéciales de l'armée française sous une même autorité opérationnelle. Il est placé sous les ordres du chef d'état-major des armées (CEMA) et sous l'autorité directe du Président de la République. Son état-major est situé à Balard, d'où sont dirigés les 4 500 personnes environ, des trois armées et du Service de Santé des Armées, qui composent ces forces spéciales.

La vocation du COS et ses responsabilités sont essentiellement au nombre de trois : (i) élaborer des actions au profit des autorités militaires et politiques au niveau du chef d'état-major des armées et du Président de la République, (ii) contribuer aux travaux d'anticipation de l'avenir et (iii) maintenir une cohérence capacitaire (les unités étant responsables de la sélection et de la formation des personnels ainsi que de la charge des équipements dont elles ont besoin).

Dans ce contexte, les détachements de forces spéciales sont à même de mener des opérations spéciales, c'est-à-dire des opérations qui se déroulent en dehors du cadre des opérations militaires classiques, dites conventionnelles, avec des modes d'action et de savoir-faire spécifiques, en coordination avec des agences de renseignement nationales ou un réseau de forces spéciales alliées. Les actions sont menées selon des procédures propres, classifiées, aboutissement d'un cursus de sélection, de formation et d'entraînement spécifiques. Elles sont destinées à viser des objectifs stratégiques, en sorte qu'elles ne se situent pas au milieu de la mêlée, mais, par exemple, derrière l'ennemi. Il s'agit donc d'opérations sensibles, avec une prise de risque importante, faisant l'objet d'un contrôle politico-militaire.

Les forces spéciales ont trois missions essentielles : (i) recueillir des renseignements pour leurs besoins propres ou en liaison avec la DGSE pour informer les autorités, (ii) modeler l'environnement, le domaine de l'influence en liaison avec les enjeux militaires, (iii) mener des opérations spéciales en tout milieu.

La quatrième phase de son histoire

Le COS entre dans une période de transition. Les années 1990 représentent un va-et-vient d'actions entre l'Afrique et la métropole. Les années 2000 sont celles de la gestion des crises en Côte d'Ivoire, ou en Afghanistan. La troisième phase est la lutte contre le terrorisme dans les zones du Sahel, du Mali, du Niger, etc.

Il s'agit désormais d'anticiper et de gérer des ruptures et des évolutions géostratégiques qui arrivent en direct, tel ce qui a pu se produire le 7 octobre 2023 entre Israël et Gaza. Le COS doit repenser ses modèles et ses procédures dans ce milieu, où siège une multitude de conflits différents.

Cette nouvelle phase marque la fin de la lutte exclusive contre le terrorisme, en raison de la banalisation de stratégies dites hybrides, c'est à dire l'association de modes d'action militaires, civils, régaliens ou non.

Repenser le format

Vis-à-vis des autorités, le COS reste tenu à une obligation de résultat. Il révise donc ses modes d'actions, notamment en cherchant à être plus discret, en travaillant dans l'ombre, avec dilution. La culture de la sécurité opérationnelle doit être renforcée. Les ordres sont repensés, puisqu'à chaque niveau de responsabilité, il faut plus de subsidiarité. Ainsi, le contact avec les opérateurs du COS peut être suspendu pendant la durée d'une opération sans mettre en danger son efficacité.

Dans la mesure, en outre, où les déploiements peuvent être très dispersés, la question des soutiens devient cruciale, et un rôle accru doit être demandé aux unités qui en ont la charge.

Aujourd'hui, le COS fait face à trois enjeux majeurs qui sont celui de la projection tout d'abord, celui de la capacité à renseigner et à frapper au-delà de la ligne d'horizon ensuite, et, enfin, à développer des systèmes d'information propres et sécurisés.

Jusqu'à ce jour, les forces spéciales ont payé un lourd tribut à leurs actions avec la mort de 22 soldats. Elles ne peuvent pas tout faire, ne peuvent pas avoir réponse à tout. Mais, en faisant interagir les armées, elles offrent un ratio coût/efficacité hors du commun.

#Jdef – Journal de la Défense
Reportage Forces spéciales françaises 2023

CDT (rc) A. Broquet

LES FORCES SPÉCIALES TERRE

Une rencontre exceptionnelle pour un sujet non moins exceptionnel. Le commandant en second des Forces spéciales terre a accepté de recevoir *Ad honores* pour nous présenter ces forces d'élites. Connaissant la grande discrétion, voire le secret, qui entoure ces forces, le lecteur comprendra la chance qu'il a de lire cet entretien !

Propos recueillis par l'officier de la RC-T Bruno de Laigue

Ad honores : mon général, qui commande les Forces spéciales terre ?

Général de brigade Jean Laurentin : depuis l'été 2022, le commandant des Forces spéciales terre (FST) est le général de division Guillaume le Segretain du Patis. Ancien chef de corps du 13e régiment de dragons parachutistes (13e RDP) et également ancien numéro deux des FST, c'est un officier général qui a une très grande expérience du renseignement et des forces spéciales. Pour mémoire, le 13e RDP est le régiment de l'armée de Terre en charge de la reconnaissance spéciale, du recueil et de l'exploitation du renseignement, au profit des armées et de l'armée de Terre.

Quant à moi, je suis le général de brigade Jean Laurentin, commandant en second des Forces spéciales terre. J'ai un parcours assez classique pour un officier : j'ai passé à peu près un quart de mon temps en école (ESM de Saint Cyr Coëtquidan, école d'état-major, École de Guerre, CHEM-IHEDN…) ; un quart dans les forces conventionnelles, comme officier des troupes de marine parachutiste, en particulier au 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (8e RPIMa) ; j'ai également passé un quart de ma carrière en état-major et administration centrale, au sein de l'armée de Terre et des armées, où j'ai exercé différentes fonctions comme celle d'officier de liaison du CEMA au sein du Parlement ou comme aide-de-camp du Président de la République. Enfin, un dernier quart au sein des forces spéciales où j'ai commandé le 1er Régiment de parachutistes d'infanterie de marine (1er RPIMa) et servi, également, comme chef des opérations du COS ; je suis, depuis l'été 2023, le numéro deux du CFST.

Pourriez-vous nous présenter en quelques mots le Commandement des forces spéciales terre (CFST) ?

GBR Laurentin : de création récente (1997), le CFST a plusieurs fois changé de nom, contrairement à ses missions. Pour bien comprendre, il faut remonter à la première guerre du Golfe au début des années 1990. A l'issue de celle-ci, les autorités politiques et militaires ont souhaité transformer et adapter nos armées ; elles ont initié de profonds changements avec la création de la direction du renseignement militaire (DRM), d'un centre des opérations interarmées ou du commandement des opérations spéciales (COS). Voilà le point de départ des forces spéciales françaises nouvelle génération. Auparavant, des unités spéciales existaient au sein des trois armées, mais elles n'étaient pas organisées et structurées comme elles l'ont été à partir de 1992. À partir de cette année-là, des unités dédiées, venant des trois armées – Terre, Mer et Air – ont été rattachées au COS.
Pour l'armée de Terre, c'était le 1er RPIMa puis le 13e RDP. Dès le début, le besoin d'avoir une unité spéciale d'hélicoptères pour fournir la capacité d'aérocombat aux opérations spéciales, a permis de créer un embryon d'une unité qui est maintenant devenue le 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4e RHFS). Nous nous sommes donc retrouvés rapidement avec trois régiments, une compagnie de transmission et un état-major opérationnel, le tout formant une communauté de forces spéciales de l'armée de Terre : le 1er RPIMa, en charge de l'action spéciale ; le 13e RDP, en charge de la reconnaissance spéciale et du renseignement (la recherche aéroportée) ; le 4e RHFS pour l'aérocombat au profit des opérations spéciales ; la Compagnie de commandement et de transmission des forces spéciales (CCT-FS) et l'état-major pour le commandement et les transmissions.

Pour commander et assurer la coordination de ces unités, l'armée de Terre a donc créé en 1997 un « petit » état-major installé à Pau : le Groupement de soutien autonome (GSA). Cet état-major devait assurer la coordination entre ces unités spéciales et la cohérence de leur préparation opérationnelle, afin de garantir au COS et à la DRM des capacités d'action, de renseignement, d' aéro-combat et de commandement immédiatement aptes à être déployées en opérations.
Le GSA n'a cessé d'évoluer en périmètre, en responsabilité et en taille. Il a changé de nom pour s'appeler BFST pour brigade puis CFST pour commandement.

Quel est le nouveau nom du CFST ?

GBR Laurentin : depuis le 1er janvier 2024, dans le cadre de la transformation « armée de Terre de combat » décidée par le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) au printemps dernier, le CFST est devenu le Commandement des actions spéciales Terre. Le CAST est aujourd'hui un commandement spécialisé (dit commandement Alpha) qui assure la préparation opérationnelle des unités des forces spéciales Terre et leur soutien au sens très large (RH, financier, équipement, préparation opérationnelle…).
Au-delà d'un simple changement de nom, c'est davantage un changement de périmètre et de responsabilité. Le CAST, en intégrant de nouvelles capacités, doit devenir l'expert de l'hybridité et des stratégies indirectes, pour l'armée de Terre et pour les armées.

Quelles sont ces nouvelles capacités que vous intégrez ?

GBR Laurentin : nous en intégrons en réalité trois.
La première est la plus importante en volume : l'influence. Nous avons ainsi accueilli dès le 1er octobre 2023 le Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE), à dominante Terre, situé à Lyon et en charge de l'influence.
Nous avons également intégré une deuxième capacité : le PMO (partenariat militaire opérationnel) qui a pour objectif de renforcer les capacités militaires opérationnelles des États partenaires de la France pour améliorer la sécurité collective et la défense des valeurs et des intérêts communs.

Nous intégrons enfin, progressivement, une troisième capacité : la cyberdéfense. Il existe déjà au sein des armées et de l'armée de Terre, un commandement interarmées de la cyberdéfense et des unités spécialisées, mais le CEMAT a souhaité confier au CAST la création d'une nouvelle unité de cyberdéfense pour la faire monter en puissance, la confronter à nos savoir-faire, nos manières de travailler, notre agilité. Il s'agit d'une unité de la taille d'une compagnie, qui va monter en puissance progressivement et qui contribuera, avec les autres capacités, à développer l'hybridité et les stratégies indirectes.

Avec ces nouvelles capacités, le CEMAT a fixé trois objectifs au CAST :

- ✓ le premier consiste à développer une expertise de l'action hybride et de la contre influence afin de mieux combattre l'action de nos compétiteurs stratégiques ;
- ✓ le deuxième vise à devenir l'incubateur des actions d'influence et le pilote de la fonction PMO pour l'armée de Terre ;
- ✓ le troisième consiste à renforcer les liens existants entre forces spéciales et forces conventionnelles, notamment pour manœuvrer conjointement dans l'espace aéroterrestre.

Qu'entendez-vous par influence ?

GBR Laurentin : nous parlons d'influence par rapport à des compétiteurs stratégiques. Il s'agit de changer les perceptions ; c'est une influence tournée vers l'extérieur. Ce n'est pas une capacité nouvelle pour les armées et l'armée de Terre ; elle est déjà mise en œuvre par le COMCYBER, qui emploie pour cela le CIAE et par les armées (CPCO). En provoquant ce rapprochement entre les FS, qui font déjà de l'influence, et le CIAE, qui est la force de frappe de l'influence, le CEMAT souhaite que nous allions encore plus loin, toujours dans l'objectif de faire face à des compétiteurs stratégiques.

Qu'appelez-vous « compétiteurs stratégiques » ?

GBR Laurentin : aujourd'hui, vous entendrez de moins en moins parler de « guerre » mais davantage du triptyque : « compétition, contestation, confrontation ». C'est ce qui définit la conflictualité aujourd'hui. Dans ces trois domaines, nous sommes face à des compétiteurs stratégiques qui peuvent être face à nous simplement en mode « compétition », « contestation » ou « confrontation ». Il s'agit d'États puissants, qui utilisent tous les leviers dont ils disposent pour imposer leur vision du monde et défendre leurs valeurs et leurs intérêts. Ainsi, la France considère, par exemple, que la Russie ou la Chine sont des compétiteurs stratégiques.

Quel est votre lien avec le GCOS ?

GBR Laurentin : le GCOS est le général ou l'amiral à la tête du commandement des opérations spéciales. C'est notre premier employeur opérationnel. La transformation en cours de l'armée de Terre fait évoluer la situation et le COS, qui, tout en restant notre employeur opérationnel principal, n'en sera plus l'unique. Jusqu'à présent, les forces spéciales Terre étaient principalement dédiées au COS et à la DRM. Avec l'intégration du CIAE et du CPMO, nous apprenons à travailler avec d'autres employeurs opérationnels comme le COMCYBER ou le tout nouveau commandement terre pour l'Europe (CTE), qui a vocation à commander toutes les opérations terrestres en Europe. Néanmoins, nous conservons des liens forts et privilégiés avec le COS afin que la transformation du CFST en CAST n'ait pas d'impact négatif sur les opérations spéciales qu'il conduit.

Comment le CAST prépare-t-il ses opérateurs et équipiers aux missions à venir et comment maintient-il leurs capacités opérationnelles ?

GBR Laurentin : le CFST / CAST a la charge de la préparation opérationnelle de ses unités, le 1er RPIMa, le 13e RDP, le 4e RHFS, la CCT-FS et l'état-major. Quand le CAST confie au COS un détachement pour être déployé en opération spéciale, il certifie que ce détachement est prêt, que le personnel est formé, entraîné, équipé et qu'il est apte à être déployé et employé immédiatement. C'est notre mission principale. Comment fait-on pour former et maintenir la capacité opérationnelle de nos hommes ? La préparation opérationnelle est d'abord réalisée au niveau des régiments ; ceux-ci sont en charge, dans leur domaine, de l'entretien et de l'amélioration de leur capacité de combat. Le CAST assure la cohérence opérationnelle et organise des formations et entraînements interarmes et interarmées pour que toutes les unités et tous les opérateurs soient interopérables. Le CAST veille également à la cohérence, notamment des plans d'équipement, de chacune des unités.

Quel est l'état d'esprit des hommes et femmes du CAST et quelles sont les qualités que vous en attendez ?

GBR Laurentin : un excellent état d'esprit ! Quant aux qualités des forces spéciales, elles sont nombreuses. En apparence, pour ceux qui ne sont pas familiers des FS, et des équipiers des FS, on peut croire que leurs qualités se limitent à une condition physique hors norme et à une capacité à utiliser des équipements modernes. Telle est l'image que l'on peut avoir à travers certains films ou certaines séries télévisées. Je ne dis pas que ce n'est pas vrai mais, en fait, ce ne sont pas les qualités principales que nous recherchons. Nous recherchons d'abord des gens intelligents, autonomes, capables d'initiatives et d'adaptation et, même si cela peut surprendre, nous recherchons des personnes humbles. Nous avons besoin d'hommes et femmes suffisamment humbles et discrets, mais très professionnels et excellents dans leur domaine.

Toutes ces qualités sont indissociables du travail en équipe et de la capacité d'adaptation à toutes les situations. Ils ont aussi ce « petit grain de folie » et cette originalité qui fait qu'ils vont être capables de se sortir, individuellement ou collectivement, des situations les plus complexes. Car nous allons confier à nos équipiers, quel que soit leur grade, des responsabilités stratégiques importantes et, de ce fait, nous avons besoin d'avoir une confiance absolue en eux. Confiance qui s'établit progressivement grâce à la sélection, la formation, l'entraînement et la réalisation d'un certain nombre de missions.

Comment décelez-vous toutes ces qualités ?

GBR Laurentin : nous sélectionnons les personnes qui ont le profil qui correspond à nos besoins, et nous avons de la chance puisque les demandes sont très nombreuses. Nous avons un système de sélection ancien, éprouvé, et que l'on remet en question très régulièrement. Nous définissons en premier lieu des profils psychologiques. Ensuite, la sélection se fait à partir de tests physiques, psychologiques, de culture générale et de connaissance militaire, puis au travers d'une formation longue et exigeante. Nous arrivons donc à sélectionner ceux qui correspondent aux profils recherchés, même s'il existe des différences : pour le 13e RDP, on recherche un profil plutôt discret, autonome, car parfois en toutes petites équipes, et expert du renseignement. Pour le 1er RPIMa, nous aurons besoin de combattants, capables d'agir sous le feu, de recevoir des coups et de repartir au combat. De la même manière pour un pilote d'aérocombat pour le 4e RHFS, les qualités recherchées sont particulières et exigent une grande maîtrise du pilotage en milieux et situations extrêmes, mais aussi un sens du collectif important. Nous recrutons dans toute l'armée de Terre, soit par recrutement direct, de jeunes engagés volontaires, sous-officiers ou officiers sortant juste d'école, soit par recrutement indirect (volontariat exprimé par l'intéressé). C'est le mélange de ces deux types de recrutement qui fait la force des FS.

Dans quel cadre et pourquoi fait-on appel à vos services pour les opérations extérieures en Afrique ou ailleurs ?

GBR Laurentin : les opérations spéciales sont complémentaires des opérations conventionnelles, et les deux sont commandées par le CEMA. Ces opérations sont stratégiques avec un niveau de décision, de sensibilité, de discrétion, de prise de risques (politiques ou militaires) plus élevé que pour des opérations conventionnelles. Nous intervenons partout où le Président de la République le décide, pour des raisons de discrétion, de niveau de risques, de stratégie, d'efficacité. Pour l'emploi de la force armée en France, la chaîne de commandement est directe entre le CEMA et le Président de la République.

Les forces spéciales interviennent-elles sur le territoire national ?

GBR Laurentin : oui, même si c'est rare. Vous le savez, l'emploi des armées sur le territoire national obéit à un certain nombre de règles très strictes auxquelles n'échappent pas les forces spéciales. Sur le territoire national, la primauté de l'intervention revient aux forces du ministère de l'Intérieur, la Gendarmerie et la Police.

Au sein du 4e RHFS, le GIH (groupement interarmées d'hélicoptères, situé à Villacoublay) est une unité dédiée pour l'intervention des unités d'élites du ministère de l'intérieur, principalement le GIGN et le RAID. Donc, cette unité interarmées à dominante Terre est au service du ministère de l'Intérieur pour les opérations sur le territoire national.

Un deuxième exemple, un peu original, c'est celui de la mission Harpie en Guyane qui est une opération interministérielle de lutte contre l'orpaillage clandestin. Ponctuellement, en fonction des opérations, nous pouvons être amenés à envoyer des équipiers des FS aux côtés des gendarmes et des forces armées en Guyane pour participer à ces opérations.

Un dernier exemple, dans un scénario qui, on l'espère, ne se produira pas. Si, en France, vous avez une vague d'attentats majeurs avec des prises d'otages de masse, des groupes armés terroristes agissant en plusieurs endroits concomitamment, les primo-intervenants sont, bien entendu, la Gendarmerie et la Police mais, si leurs moyens ne sont pas suffisants, le ministère de l'Intérieur pourrait demander à bénéficier d'unités de l'armée de Terre et, dans ce cadre, réquisitionner des unités des FS.

Quelle est votre vision de l'avenir en termes d'opérations spéciales ? Et en termes d'état du monde ?

GBR Laurentin : malheureusement, je fais le constat, comme vous, d'une dégradation très importante de l'état du monde couplée à une déconstruction de l'organisation du monde politique héritée principalement de la Seconde Guerre mondiale. Il y a une profonde remise en question de cet ordre international, entraînant une grande instabilité et une recrudescence de la violence avec des compétiteurs stratégiques beaucoup plus agressifs et décomplexés. Le contexte actuel se caractérise par une montée en puissance de la conflictualité. Les armées françaises, et en particulier les forces spéciales, doivent donc être prêtes à être engagées dans un combat de haute intensité, contre un compétiteur stratégique et ce, dès ce soir !

Nous sommes entrés pleinement dans l'ère de l'hybridité et des stratégies indirectes. Les FS utilisent le terme suivant pour définir cet espace, la ZGM pour zone grise militarisée.

Nous sortons actuellement d'une période qui a débuté en Afghanistan et pendant laquelle nous avons développé nos capacités de contre-terrorisme. Dans le cadre « compétition, contestation, confrontation », les codes ne sont plus les mêmes. L'emploi de la force est différent, les opérations militaires ne se limitent plus à un territoire donné, à un cadre espace-temps précis (par exemple, une opération cyber se déroule vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans le monde entier). Nous tentons d'envisager tous les scénarii possibles pour être prêts. Nous travaillons beaucoup sur notre adaptation et notre réactivité, et cherchons à être à la pointe de l'innovation pour utiliser au plus vite les nouvelles technologies. S'il devait y avoir un conflit ce soir, notre force résiderait dans notre capacité à comprendre très rapidement la situation, à être le plus réactifs possible et à être capables d'agir immédiatement.

Musée des armées / Quel profil pour entrer dans les forces spéciales ?

Officier de la RC-T A. Broquet

SERVIR !

L'arrivée pluvieuse à l'Institution nationale des Invalides à la nuit tombée contraste avec l'accueil de César, simple et chaleureux. L'homme est fatigué : sa longue journée de travail a été chargée. Après avoir parcouru les longs couloirs de l'INI, nous arrivons dans son « antre » : une grande chambre avec le drapeau tricolore, en bonne place, une bibliothèque bien garnie et du matériel informatique « dernier cri ».

Par l'officier de la RC-T Bruno de Laigue

Une vocation précoce

Car l'homme a la tête bien faite et… bien pleine ! Après Polytechnique (promo 2007) et l'académie de Saint-Cyr Coëtquidan, César intègre l'école d'application de l'infanterie et choisit, à sa sortie, le 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine basé à Bayonne. Corps d'élite de l'armée de Terre, ayant pour ancêtre les « *Special Air Service* » - SAS, le 1er RPIMa fait partie de la branche action des forces spéciales. César a un sens aigu du service de l'État et de l'engagement, avec toutes ses conséquences pour un militaire. Son goût de l'aventure est indéniable et sa passion pour l'Afrique est sans doute un atavisme familial… De parents nés en Algérie, un grand-père, ancien sous-officier des Compagnies méharistes sahariennes (unités de l'armée française destinées à contrôler les territoires du Sahara à l'époque coloniale) explique sans doute l'attirance de César pour « la Coloniale », devenue Troupe de marine. Marqué par la présence en Afrique de l'Ouest, en Côte d'Ivoire, de son père dans le cadre de ses fonctions au sein de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), il suivra quasiment en direct la tentative de coup d'état dans ce pays, fin 2002, ainsi que les violences anti-françaises qui y ont explosées en 2003 et 2004. Le grand professionnalisme des forces françaises sur place lui reste en mémoire.

Intégrer le 1er RPIMa allait donc de soi. D'autant que ce régiment est utilisé par le COS à la fois pour des missions de liaison-contact, d'évacuation et d'extraction de ressortissants. Et le jeune lieutenant a soif de servir la Nation à travers des missions à forte valeur ajoutée !
De plus, le 1er RPIMa est source d'admiration car héritière des SAS de la Seconde Guerre mondiale, dont les spécificités étaient le combat sur les arrières de l'ennemi et ses centres névralgiques. Très autonome, le Special Air Service était composé de petites équipes hautement spécialisées et qualifiées.

Arrivé à Bayonne comme chef de section d'infanterie, il bénéficia d'une formation complémentaire de six mois au sein du 1er RPIMa. L'objectif était de développer les capacités du jeune lieutenant à diriger un groupe d'hommes extrêmement bien équipé, entraîné, formé et très qualifié aux procédures particulières que sont les infiltrations, les exfiltrations, les méthodes de déplacement et de combat.

César prend alors la tête d'un groupe d'une douzaine d'hommes qu'il commence par former à leur retour d'Afghanistan. La période politico-stratégique est charnière puisque c'est la fin des missions en Afghanistan et le début d'une forte montée en puissance des actions menées au Sahel. Former et accompagner les partenaires français afin qu'ils entravent la menace djihadiste : telle est l'une des particularités des FS. La mission de César entrait dans le cadre du G5S Sahel (cadre institutionnel de coordination et de coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité, créé en 2014 et composé de la Mauritanie, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad) ; lui et ses hommes étaient alors en Mauritanie pour former les troupes de ce pays.

« *La patrouille SAS dont je faisais partie, héritage des SAS franco-britanniques de la Seconde Guerre mondiale qui opéraient à l'époque en Nord Lybie, en Tunisie et ailleurs et qui ont participé au débarquement en France, était motorisée et lourdement armée, capable de faire de longues infiltrations* ». César était donc à la tête d'une patrouille très mobile et agile avec une puissance de frappe importante.

Le drame

En août 2012, il est à bord d'un VPS (véhicule de patrouille spécial), très léger, sans ceinture de sécurité (comme le préconise les FS afin de permettre une plus grande mobilité), à travers les dunes sahariennes lors d'un entraînement de franchissement.

Et c'est là qu'arrive le drame : le véhicule se retourne… L'accident est grave : rupture des cervicales. César ponctue son récit d'un trait d'humour : « *j'ai montré à mes hommes ce qu'il ne fallait pas faire !* ».

En termes d'empreintes humaines, le groupe est assez léger. Un auxiliaire sanitaire est sur place ; un infirmier de la base a pu arriver rapidement. Sans médecin sur zone, César est ramené au camp avant d'être rapatrié avec le Falcon présidentiel, utilisé pour les StratEvac (rapatriement sanitaire stratégique), au Val-de-Grâce à Paris pour y subir une intervention chirurgicale. Le prometteur officier se retrouve, à 24 ans, tétraplégique. Au bout d'un mois, notre camarade part pendant un an à Percy pour y suivre une longue rééducation avant d'intégrer l'INI comme pensionnaire.

La reconstruction

Il lui a fallu s'ouvrir à de nouveaux horizons et apprendre à vivre avec son handicap. « *Il faut se réapproprier la nouvelle version de son corps* ». L'objectif de tout cela est la réinsertion socio-professionnelle ; savoir se servir d'un ordinateur est important pour lui. Il est nécessaire également de réapprendre à se déplacer et à élargir son rayon d'actions. Au départ, le grand blessé reste dans sa chambre, puis se déplace au sein de l'hôpital, puis dans le quartier… avant de commencer à prendre les transports en commun...

Loin de se décourager, César prépare un Master de sécurité international à Science-Po – dont il sortira major de promotion. Son objectif est de réintégrer le ministère de la Défense, ce qu'il fit en mars 2017, par le biais des emplois réservés en tant qu'administrateur civil. Il passera par l'ENA avant d'intégrer la direction des affaires financières du ministère, au sein du secrétariat général pour l'armement (SGA) puis pour travailler au sein de l'équipe « contre-terrorisme » à l'État-major des armées.

Depuis novembre 2020, César est détaché à l'Éducation nationale comme délégué à l'éducation à la Défense. Conseiller technique du directeur général de l'enseignement scolaire (ce qui correspond, en quelque sorte, au CEMA de l'Éducation nationale) et de la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, il a une double tutelle : éducation nationale et enseignement supérieur. Il doit organiser l'éducation à la défense de près de 16 millions d'élèves et d'étudiants.
Passionné par cette mission, il pense que cet état d'esprit de diffusion de l'esprit de Défense est un des fondamentaux de la réserve citoyenne, dont il fait partie depuis 2017.

Celle-ci lui permet de donner un cadre à ses actions. « *En tant que grand blessé, j'ai toujours eu une excellente relation avec la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre* » glisse César. Il n'hésite pas à témoigner auprès de la presse écrite, la radio, la télé mais également d'un large public (Grandes Écoles, EPIDE, lycées professionnels…). Répondre ainsi aux sollicitations de la CABAT lui semble naturel et légitime car « *il faut rendre ce qui a été donné* » surtout lorsqu' « *on a tant reçu de l'Institution* ». Il lui semble important de communiquer et de partager, d'autant que tout le monde n'a pas forcément la maturité pour cela et que certains ne veulent tout simplement pas le faire. Il fait également partie de ceux qui ont créé un cycle à l'IHEDN-jeunes sur la prise en charge des militaires blessés.

Très impliqué pour le Bleuet de France, il se considère un peu comme « franc-tireur » mais essaie toujours de répondre aux nombreuses sollicitations, et du mieux possible.

Il retourne de temps à autre dans son corps d'origine à Bayonne : la Saint-Michel est une belle occasion pour cela ; tout comme les cérémonies spéciales pour ses camarades tombés au combat.

L'avenir

César garde au fond de lui la devise du COS « FAIRE AUTREMENT » et celle du 1er RPIMa « QUI OSE GAGNE ». Pensée structurante que l'on peut appliquer de manière très large dans sa propre vie, et notamment professionnelle.

La transmission de l'esprit de Défense à la jeunesse et à l'ensemble de la société est essentielle, voir cruciale. Cela est d'autant plus important pour la formation des futurs citoyens afin qu'ils restent libres et éclairés dans un monde dont on connaît l'instabilité avec ce nouveau désordre mondial. « *L'air des dividendes de la Paix est révolu* » confie-t-il.

La réserve citoyenne a, sans doute, été précurseur sur ces différents sujets en voulant maintenir le lien entre les armées et le monde civil.

Voilà un engagement qui fait sens lorsqu'on veut servir son pays et, plus simplement, défendre la démocratie et nos modèles de société qui sont très clairement contestés. La réserve citoyenne est un engagement capital. « *Les gouttes d'eau font des rivières, les rivières des fleuves et les fleuves des océans ! On ne se rend pas toujours compte mais une action de la réserve citoyenne auprès de personnes - jeunes, décideurs, du monde de l'entreprise, politique…-- peut changer des vies* ». Voilà qui est dit !

Reportage sur le 1er RPIMa

Officier de la RC-T A. Broquet

LE CERCLE DE L'ARBALÈTE : AU SERVICE DES FORCES SPÉCIALES !

C'est un homme habitué du monde militaire, co-fondateur de l'École Européenne d'Intelligence Économique (EEIE), qu'il dirige depuis 2005. Il crée en 1997, avec le général Pichot-Duclos et Christian Harbulot, l'École de Guerre Economique (EGE) avant de travailler dans la communication au sein de sociétés tel que le groupe ING Bank ou Disneyland Ressort Paris. Réserviste citoyen de la Gendarmerie nationale, Benoît de Saint Sernin dirige le Groupe EEIE et préside le Cercle de l'Arbalète, dont il est l'un des fondateurs. C'est à ce titre que nous le recevons dans nos colonnes.

Propos recueillis par l'officier RC-T Bruno de Laigue

Ad honores : qu'est-ce que le Cercle de l'Arbalète ?

Benoit de Saint Sernin : il s'agit de la fédération des équipementiers des forces spéciales, des unités spéciales (GIGN, BRI et RAID) et de l'ensemble des services de renseignements. Il est le fruit d'une démarche initiée par le COS, à l'époque commandé par le général Christophe Gomard. Ce dernier, avec d'autres, souhaitaient fêter les vingt ans de l'état-major du COS en 2012. Différentes idées sont nées dont celle de créer un salon : le SOFINS, le salon des forces spéciales. C'est à l'issue de celui-ci qu'est né le Cercle de l'Arbalète.

Quel est son rôle ?

Benoit de Saint Sernin : son principal objectif est de découvrir rapidement des évolutions technologiques. En réalité, notre travail consiste, en quelque sorte, à courir après la créativité des terroristes. Car ces hommes n'ont quasiment pas de barrières et ils arrivent, avec très peu de moyens, à fabriquer des armes abominables. Nous recherchons donc toutes les innovations qui pourraient aider nos forces à faire face à ces « inventions odieuses » et ensuite, ce sont les forces qui décideront, ou pas, d'utiliser ce que nous avons trouvé.
Nous sommes là pour accompagner les forces et leur faciliter la découverte des innovations technologiques.

Comment est constitué le Cercle de l'Arbalète ?

Benoit de Saint Sernin : c'est une fédération composée de 120 à 125 entreprises. La sélection à l'entrée est exigeante car l'entreprise candidate doit être en mesure d'intéresser les forces spéciales, le GIGN, la BRI, le RAID ou encore les dix services de renseignement. Grâce au Cercle de l'Arbalète, ces entreprises ont un lien avec la vie de ces soldats d'exception. Le spectre de compétences est large : de l'équipement vestimentaire à la protection balistique en passant par les outils de communication, les vecteurs de déplacement (véhicules roulants, flottants, coulants) ou, dans une moindre mesure, l'armement.

Comment procédez-vous pour répondre au mieux à la demande ?

Benoit de Saint Sernin : notre proximité avec ces forces d'élite est un véritable avantage. Celle-ci couplée à une confiance réciproque, permettent d'échanger régulièrement. Nous connaissons bien leurs besoins ; c'est notre base de travail afin de répondre au mieux à leurs attentes.
Prenons l'exemple de l'autonomie énergétique des forces spéciales sur le terrain : il n'y a pas de source d'énergie en plein désert. Ils doivent donc être autonomes sur des terrains ennemis, en Afrique ou ailleurs. L'innovation dans ce domaine est importante ; nous sommes constamment aux aguets…

Qu'est-ce que le SOFINS ?

Benoit de Saint Sernin : SOFINS est l'acronyme de « Special Operations Forces Innovation Network Seminar ». C'est le rendez-vous biannuel des forces spéciales. Durant ce salon, TPE, PME et grands groupes industriels se réunissent pour proposer des solutions uniques et adaptées aux besoins des opérations spéciales. C'est un véritable rendez-vous d'affaires avec des conférences, des ateliers de recherches et développement mais également des tests dynamiques en conditions réelles. Nous présentons également au cours de ce salon des sociétés dites émergentes que Laurent Le Brouder, directeur général adjoint du Cercle de l'Arbalète, a scrupuleusement sélectionnées, pour répondre aux grands défis de demain. C'est lui le décideur.

Le COS y invite des délégations étrangères avec lesquelles il est en lien. Il est exclusivement réservé aux forces spéciales et n'est pas ouvert au public. L'accès à la presse y est également très restreint parce qu'on y montre des innovations nous permettant de reprendre l'initiative sur l'ennemi et donc nous ne voulons absolument pas l'aider à s'informer sur ce que nous préparons.

Où se déroule ce Salon ?

Benoit de Saint Sernin : il a lieu entre mars et avril des années impaires au camp de Souge, en Gironde. Est implanté dans ce camp le 13e régiment de dragons parachutistes (13e RDP), une des unités du commandement des actions spéciales Terre.

Nous bénéficions d'un terrain de 2 855 hectares avec des terrains de manœuvre et des champs de tir – toujours utile pour tester le matériel présenté. Le cœur du SOFINS est sa capacité à tester grandeur réelle, les matériels exposés. Avec le salon du Bourget, nous sommes les deux seuls salons à le faire.

En 2023, il s'est déroulé du 28 au 30 mars avec 268 exposants. 7 000 visiteurs nous ont honorés de leur présence ; 63 délégations étrangères étaient également présentes. Il y a eu 112 heures de test de matériel, 3 démonstrations dynamiques d'industriels et une démonstration dynamique du commandement des opérations spéciales.

#DéfenseZone
Le Cercle de l'arbalète, au service des forces spéciales

Officier de la RC-T A. Broquet

DES HOMMES ET DES FEMMES D'EXCEPTION : UN TOUR DE MONDE DES FORCES SPÉCIALES

La conception des « forces spéciales » diffère selon les pays. Certains les perçoivent comme des soldats d'élite au sein des forces armées, tandis que d'autres les considèrent comme des unités vouées à des tâches spécifiques et spécialisées. Quoi qu'il en soit, il demeure vrai que ces forces recrutent les meilleurs soldats. Quasiment tous les pays du monde disposent au moins d'une unité de forces spéciales au sein de leurs armées. L'efficacité de ces forces est déterminée par de nombreux facteurs, dont la qualité de l'équipement qu'elles utilisent et leur niveau d'expérience. Nous dissocierons ici les forces spéciales militaires des forces spéciales d'intervention (comme notre GIGN ou notre RAID) opérant sur le territoire national, même si la frontière entre les deux peut être relativisée dans le cadre de certaines missions (anti-terrorisme et libération d'otages, notamment). Une seule chose est sûre : que ce soit dans l'une comme dans l'autre « catégorie », nos forces spéciales (Terre, Air, Marine comme FSI) occupent une place de tout premier rang et jouissent d'une renommée internationale.

Par l'officier de la RC-T Gaël Pilorget

ÉTATS-UNIS : Navy SEALs et Delta Force

● La *SEAL Team Six* est une des forces spéciales les plus renommées dans le monde. C'est une unité spécialisée d'élite au sein des Navy SEALs : elle est officiellement désignée comme le DEVGRU (*Naval Special Warfare Development*). La *Team Six* a été impliquée dans de nombreuses missions à hauts risques visant à capturer ou éliminer des dirigeants terroristes, dont la fameuse opération « Geronimo » qui permet d'éliminer Ben Laden le 2 mai 2011. L'unité excelle dans la reconnaissance et le recueil de renseignement, souvent derrière les lignes ennemies. Les membres de la Team Six subissent un des programmes d'entraînement les plus exigeants et intensifs au monde, y compris des stages spécialisés en nage de combat, opérations aéroportées, et combat au corps-à-corps. La Seal Team Six est considérée comme une unité de missions spéciales de tout premier rang (*Tier-one Special Mission Unit*), ce qui signifie qu'elle opère au plus haut niveau de secret et d'urgence au sein de l'USSOCOM (*US Special Operations Command*). L'unité a une capacité de projection mondiale et a été impliquée dans un large éventail d'opérations aux quatre coins de la planète, de missions proprement guerrières à celles d'assistance humanitaire.

● La *Delta Force* (le *1st Special Forces Operational Detachment-D*), est aussi appelée *Combat Applications Group, CAG*), Army Compartmented Elements, ACE) ou, au sein du *JSOC (Joint Special Operations Command*), « *Task Force Green* ». La *Task Force Green*, est une unité spéciale de *l'Army* (armée de Terre américaine), sous contrôle opérationnel du JSOC. Les missions de l'unité concernent surtout l'antiterrorisme, la libération d'otages, l'action directe (raids, embuscades, sabotages…) et la reconnaissance spéciale, souvent à l'encontre de cibles de « haute valeur ». La *Delta Force*, aux côtés de l'ISA (*Intelligence Support Activity*), et ses homologues, le DEVGRU (*Seal Team Six*) de la Navy et le *24th Special Tactics Squadron*, est une des unités de tout première importance auxquelles sont confiées les missions les plus complexes, secrètes et dangereuses, ordonnées par le président des États-Unis et le secrétaire à la Défense. La Delta Force compte à son actif la capture de Saddam Hussein (13 décembre 2003) et l'élimination d'Abou Bakr al-Baghdadi (27 octobre 2019 en Syrie).

INDE : MARCOS

MARCOS, unité de commandos marine, officiellement appelée Marine Commando Force (MCF), est une unité spécialement entraînée pour conduire des opérations sur les côtes et dans les environnements maritimes, dont la reconnaissance, les assauts amphibies, et le sabotage sous-marin. L'unité est activement impliquée dans les opérations anti-terroristes, en réponse aux menaces sur les côtes comme en zone urbaine. Les MARCOS sont entraînés aux opérations aéroportées et à la guerre en jungle, mais sont, au-delà même, totalement polyvalents et adaptables à différents terrains. Les MARCOS ont été originellement appelés Indian Marine Special Force, mais ils ont été ensuite désignés comme Marine Commando Force pour souligner davantage l'implication individuelle des membres de l'unité. Les MARCOS proprement dits ont été créés en février 1987. Ils sont capables d'opérer dans tous types d'environnements : en mer, par les airs, et sur terre. L'unité a graduellement acquis une expérience tout à fait certaine et une réputation internationale de professionnalisme. Les MARCOS assurent régulièrement des missions maritimes dans le Cachemire, sur la Jhelum River et le lac Wular, et conduisent des opérations de contre-insurrection dans la région.

ISRAËL : « Sayeret Matkal » et « Sayetet 13 »

• La *General Staff Reconnaissance Unit* (anciennement Unit 269 ou Unit 262), plus communément connue sous le nom de *Sayeret Matkal* est l'unité de reconnaissance spéciale (« sayeret ») de l'état-major israélien (« matkal »). Elle est considérée comme une des toutes premières forces spéciales du pays. C'est surtout une unité de recueil de renseignement de terrain, menant des reconnaissances en profondeur derrière les lignes ennemies pour obtenir des renseignements stratégiques. Est également confié à la *Sayeret Matkal* un large éventail d'opérations clandestines, y compris les « opérations noires » (opération secrète qui ne doit pas être attribuée à l'État ou l'organisation qui s'y livre) : assistance aux unités militaires en zone de combat, anti-terrorisme, libération d'otages, renseignement humain, guerre irrégulière, pénétration en profondeur, chasse à l'homme, reconnaissance spéciale au-delà des frontières israéliennes… L'unité est modelée sur le *Special Air Service* (SAS) et reprend sa devise : « Qui ose gagne ».

L'unité est directement subordonnée à la Division des opérations spéciales du Directorat du renseignement militaire des Forces armées israéliennes. Dans le cadre de l'opération « Thunderbolt » en 1976, ses membres libèrent avec succès les otages d'un avion détourné sur l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda. La Sayeret Metkal est capable d'opérer dans un très large éventail d'environnements et de mener de multiples opérations, dont de la reconnaissance de longue portée et des assassinats ciblés.

• La Shayetet 13 est une unité de la Marine israélienne. Elle est spécialisée dans les débarquements, les incursions, l'antiterrorisme, le sabotage, le recueil de renseignements maritimes, l'abordage d'un navire et la libération d'otages sur mer, et l'abordage… La Shayetet est une des unités les plus secrètes du pays. L'unité jouit d'une grande considération internationale, et est comparée aux Navy Seals et au Special Boat Service britannique. Les membres de la Shayetet sont appelés en Israël les « hommes du silence ».

RUSSIE : les Spetsnaz

Les unités *Spetsnaz* existent au sein de multiples branches de l'armée russe (armée de Terre, forces aéroportées - VDV -, Marine, et FSB, le service de renseignement intérieur). Chaque unité Spetsnaz est spécialisée dans un certain type d'opérations. Les Spetsnaz sont entraînés à la guerre non-conventionnelle, au sabotage, à la reconnaissance, au recueil de renseignement derrière les lignes ennemies. Les Spetsnaz ont une longue Histoire, qui remonte à la Seconde Guerre mondiale, où ils ont été reconnus pour leur bravoure et leur efficacité au combat. Ils n'ont jamais cessé d'évoluer et de moderniser leurs capacités au fil des années.
Les Spetsnaz sont les héritiers des Spetsnaz du GRU, le principal des services de renseignement militaire. Aujourd'hui, le terme fait référence à des forces spéciales subordonnées à différents ministères, comme la Défense ou les Affaires intérieures.

Les Spetsnaz ont montré leurs failles lors du massacre de Baslen du 4 septembre 2004, suite à la prise de 1100 otages (dont 777 enfants) : l'assaut fera 334 morts... Selon de multiples sources occidentales et ukrainiennes, les unités Spetsnaz des VDV ont pris part à l'annexion de la Crimée. Plusieurs centaines de Spetsnaz y ont été envoyés, déguisés en civils… Lors de l'invasion de l'Ukraine, des Spetsnaz ont échoué, à Kiev, à atteindre des dirigeants ukrainiens (dont le président Zelensky) en se faisant passer pour des civils ou des soldats ukrainiens. L'unité « Zaslon » est chargée des assassinats du SVR (le renseignement extérieur). On suppose que des Spetsnaz sont entrés en Ukraine avant le début de l'invasion pour obtenir des renseignements précis sur les personnalités-clés de la Défense ukrainienne à « neutraliser »...

CANADA : la JTF2

La *Joint Task 2* est aussi appelée dans ce pays bilingue la Deuxième Force opérationnelle interarmées : elle sert sous les ordres du Canadian *Special Operations Forces Command*. La JTF2 est connue pour travailler avec ses homologues américaines Delta Force et Seal Team Six, mais aussi les Britanniques du SAS et du *Special Boat Service* et les Australiens du *Special Air Service Regiment* et le *2nd Commando Regiment*. Cela n'empêche pas la JTF2 d'être considérée comme une unité de premier rang au niveau mondial. La JTF2 est chargée des opérations anti-terroristes, aussi bien au Canada qu'à l'étranger, mais également de l'action directe, la reconnaissance et la surveillance spéciale, la libération d'otages, la sécurité rapprochée… Et le gouvernement canadien a coutume de se montrer fort peu disert sur les activités de cette unité…

ROYAUME-UNI : les British SAS

Les *Special Air Service* (SAS) ont été créés en 1941 et en 1950 ont été définis comme un corps à part. Ce corps est composé de plusieurs régiments, dont plusieurs de réservistes, le tout sous le commandement opérationnel de l'UKSF (*United Kingdom Special Forces*). Son unité « jumelée » est la *Royal Navy's Special Boat Service*, spécialisée dans l'anti-terrorisme maritime. Les deux unités répondent aux instructions de la Direction des forces spéciales. Entre autres hauts faits, les SAS du *22nd Special Air Service regiment* se sont bâti une réputation internationale suite au sauvetage (télévisé) de la quasi-totalité des otages de l'ambassade iranienne à Londres en 1980 (opération « Nimrod », 30 avril – 5 mai).

AUSTRALIE : le SASR

Le *Special Air Service Regiment* (SASR, mais communément appelé « SAS ») a été créé en 1957 sur le modèle des SAS britanniques, dont il partage la devise (« Qui ose gagne »). Les SASR collaborent avec les forces spéciales américaines, notamment dans le cadre de missions d'entraînement. Lors de la guerre du Vietnam, les SASR étaient connus des Viêt-Cong comme les « fantômes de la jungle » en raison de leur furtivité… Suite à l'attentat de l'hôtel Hilton de Sydney en février 1978 lors d'une conférence des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth d'Asie et du Pacifique, le régiment a dû développer des capacités de réponses anti-terroristes connues, depuis août 1979, sous le nom de TAG (*Tactical Assault Group*). Les SASR ont été envoyés en Somalie, au Timor oriental, en Irak et Afghanistan. Ils ont été également impliqués dans diverses opérations liées à la sécurité intérieure.

ALLEMAGNE : le KSK

Le *Kommando Spezialkräfte* est une unité spécialisée, de l'importance d'une brigade, de la Bundeswehr : ses activités diverses concernent les opérations spéciales, les actions commando, la reconnaissance, l'anti-terrorisme, l'appui au combat des forces conventionnelles, la formation et le conseil… Le KSK est subordonné à la DSK (Division des forces de réaction rapide). Les SAS britanniques, le United States *Special Operations Command* et le GSG9 (équivalent allemand du RAID) de la *Bundespolizei*, ont servi de modèle à la formation de la KSK. Les KSK sont pleinement reconnues par l'OTAN. Ses membres ont pris part à des opérations anti-terroristes internationales, notamment dans les Balkans et au Proche-Orient.

ESPAGNE : MOE, EZAPAC et FGNE

Le Commandement des opérations spéciales (*Mando de Operaciones Especiales*) rassemble les forces spéciales de l'armée de Terre, l'EZAPAC (*Escuadrón de Zapadores Paracaidistas*, « escadron des sapeurs parachutistes ») celles de l'armée de l'Air, et la *Fuerza de Guerra Naval Especial* (FGNE) celles de la Marine. Le MOE s'est illustré, aux côtés de l'Unité des opérations spéciales de l'infanterie de Marine (UOE) dans la résolution de la crise de l'îlot de Perejil, tout proche des côtes marocaines (11-20 juillet 2002), îlot que la Gendarmerie royale marocaine avait tenté d'occuper. Les militaires espagnols des GOE (*Grupos de operaciones especiales*, armée de Terre) expulsèrent finalement les cadets de la Marine marocaine venus relever les gendarmes.

Les diverses unités de forces spéciales ont en commun, à travers le monde, le très haut niveau de leurs capacités physiques, mentales, techniques, ainsi que leur dévouement absolu à la mission donnée. Cette alchimie ne peut produire qu'une efficience opérationnelle maximale. Ces forces d'élite, summum indépassable de professionnalisme et modèles d'engagement total, opèrent en première ligne sur le front éminemment périlleux de sécurités nationales et internationales. Au-delà de l'image d'Épinal qui fait de ces hommes et femmes d'exception des héros de fiction, ils et elles sont bien les héros du réel : par leur viscérale volonté de nous défendre, ils sont aussi, ne l'oublions jamais, tout comme l'ensemble de nos forces, les remparts farouches de nos libertés.

Officier de la RC-T A. Broquet

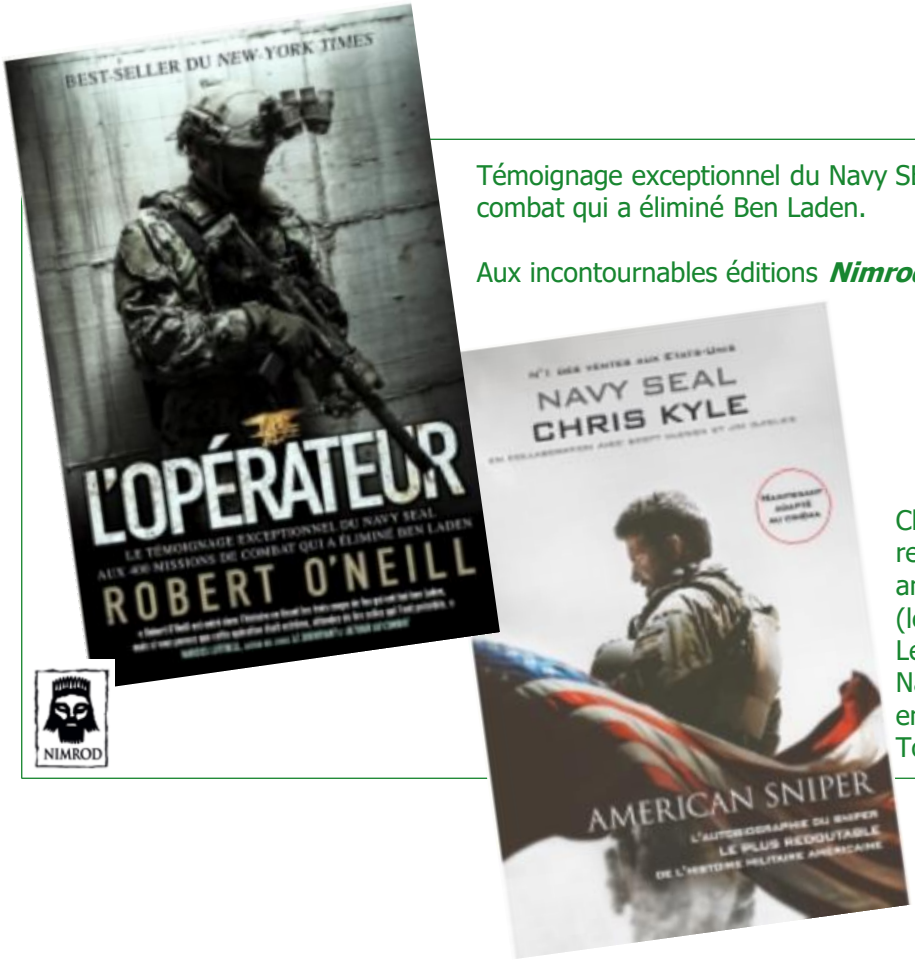

Témoignage exceptionnel du Navy SEAL aux 400 missions de combat qui a éliminé Ben Laden.

Aux incontournables éditions ***Nimrod***, disponible ici.

Chris Kyle est le sniper le plus redoutable de toute l'histoire militaire américaine. Surnommé « Al-Shaitan » (le Diable) par ceux qu'il traquait et « la Légende » par ses frères d'armes des Navy SEALs, il est crédité de 255 ennemis tués.
Toujours chez ***Nimrod***, disponible ici.

Groupe de lieutenants du corps franc Pommiès

LES CORPS FRANCS

Depuis que les armées existent, à leurs côtés – ou au sein même de celles-ci – se trouvent ce que l'on appelle des corps francs : des groupes de combattants, civils ou militaires, dont la tactique de combat est celle du harcèlement ou du « coup de main ».

Par l'officier de la RC-T Frédéric Rignault

Ces groupes sont parfois improvisés, sous-équipés, composés uniquement de civils pour défendre ou conquérir un territoire ; parfois, il s'agit d'unités paramilitaires (cf. Wagner !) ou d'unités parfaitement organisées, associées à des régiments ou à une brigade, une division…

Un bon exemple est celui donné par les hommes du capitaine Conan, dans le film éponyme, réalisé par Bertrand Tavernier et sorti en 1996. Il raconte l'histoire d'un officier, à la tête d'un groupe de soldats prêts à tout, à qui l'armée française en Orient (l'action se déroule en 1918 en Macédoine du Nord non loin de Skopje) demande de réaliser, ici la prise d'une mitrailleuse, là de faire, de nuit, des prisonniers dans la tranchée adverse. Les missions sont périlleuses, mais, dans le même temps, les hommes de Conan ont leur propre campement, leurs combines pour avoir un ordinaire supérieur à l'infanterie et le choix quant aux boissons… Bien entendu, certains officiers prennent le groupe pour un ramassis de brigands plutôt que pour unité de l'armée.

Les corps francs n'ont pas été créés au cours de la Première Guerre mondiale. Avant la loi féodale du 14e siècle, les seigneurs avaient sous leur responsabilité des soldats employés et régulièrement payés, et des compagnies de mercenaires, qui pouvaient se vendre au plus offrant ou se servir sur le terrain une fois leur mission réussie.

Sous le Premier Empire, Napoléon 1er prend un décret portant formation des corps francs pour la défense du territoire : « Les corps francs s'armeront, s'équiperont et se monteront à leurs frais. Ils ne recevront aucune solde ni de guerre ni de paix ». Mais, dès le 15 avril 1814, au moment de la Première Restauration, ces unités seront dissoutes par Louis XVIII qui voyait là des moyens peu orthodoxes de mener un combat. Plus tard, au moment de la Guerre franco-prussienne de 1870-71, les corps francs seront particulièrement utilisés pour la défense de Paris.

Mais revenons à 1914-1918. L'acteur Albert Préjean – le père de l'acteur Patrick Préjean – est engagé sur le front de l'ouest. Il est membre (non-pilote) de l'Escadrille des Cigognes aux côtés de Guynemer, ce qui lui vaut d'être décoré de la Croix de Guerre et de la Légion d'honneur. Passé dans l'infanterie, fort de ses galons de sous-lieutenant, Préjean est à la tête d'un corps franc du 245e RI. Dans son journal, il écrit : « C'étaient des petites équipes de gars gonflés qui s'en allaient faire des coups de main dans les lignes ennemies. Aussi gonflés que l'on sait, les nerfs qui craquent et les cheveux qui se dressent sur la tête, ça existe croyez-moi ! Je préférais risquer ma peau à chaque coup de main que de moisir dans la tranchée. Et puis, dans les corps francs, là au moins on avait l'avantage d'avoir quelques jours de perm' quand nous avions réussi. Naturellement, entre toutes ces permissions, je trouvais le temps de me faire blesser une première fois, puis une seconde. Les balles entraient dans la peau et choisissaient toujours le gras des chairs. Je devais être béni des dieux de la guerre : superstition, je ne sais pas ».

Les corps francs ne disparaissent pas avec la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, dès octobre 1939, des corps francs sont constitués par l'armée française et mènent des embuscades à l'avant de la ligne Maginot. Ils ont face à eux les groupes francs allemands qui protègent la ligne Siegfried !

Le corps franc du capitaine Conan film de Bertrand Tavernier

R. Genel, Le journal de mon père, Charles-Lavauzelle, 1990.
•H., La grande guerre du soldat Guichard, Presses de Valmy, 2000.
•Pierre Miquel, La Poudrière d'Orient, suite romanesque, Fayard, 2004 - Les Poilus d'Orient, Fayard, 1998 - Je fais la guerre Clemenceau, Tallandier, 2002
www.histoiredumonde.net

Marcel Jaurant-Singer

« METTEZ LE FEU A L'EUROPE ! »

Juin 1940. Les troupes britanniques viennent de rembarquer à Dunkerque. L'armée française est vaincue. L'Allemagne nazie, partout, avance et semble invincible. Le Premier ministre Winston Churchill veut renverser la table. Il envoie une note à l'état-major de son armée : « Nous ne devons pas permettre que la mentalité exclusivement défensive qui a causé la perte des Français compromette également nos initiatives. Il est de la plus haute importance que nous nous mettions en état de lancer des raids contre les côtes dont les populations nous sont acquises ».

Par l'officier de la RC-T Frédéric Rignault

Le DCO et le SOE

Ainsi sont créés, dès l'été 1940, deux services : le DCO (*Directorate of Combined Operations*) et le SOE (*Special Operations Executive*). Le DCO est chargé de mener des raids d'envergure dans les territoires ennemis au moyen de commandos spécialement entraînés, alors que le SOE consiste, selon les termes mêmes de Churchill à : « Encourager les populations des pays occupés à entraver l'effort de guerre allemand, au moyen de sabotages, de subversion, de grèves perlées, de coups de main et leur donner les moyens de le faire ».

La mise en place de ces services ne va pas être simple : d'abord, des entités similaires existent déjà au sein du MI-6 (service du renseignement extérieur) et les gouvernements en exil à Londres (Pologne, Pays-Bas, France Libre…) estiment que ces actions commandos ou coups de main pourraient entraîner plus de dégâts – des représailles – que de bénéfices.

Mal organisé, manquant d'armes et d'enthousiasme de la part des alliés, le DCO va commencer par connaître un bon nombre d'échecs, avant de pouvoir réussir des opérations sur les côtes norvégiennes à la fin de l'année 1941, puis en Normandie sur une station de radars allemands.

Pour le SOE, il en est de même. Le général de Gaulle est très réticent à l'idée que des soldats anglais viennent, selon le mot de Churchill « mettre le feu à l'Europe ». Pour autant, au 10 Downing Street, il n'est pas question de reculer. L'état-major anglais recrute des spécialistes anglais qui parlent parfaitement une langue européenne ou des européens s'exprimant dans la langue de Shakespeare.

Bob, Marcel, Violette et les autres.

Parmi les SOE français les plus célèbres, il convient de citer, entre autres, l'officier parachutiste Georges Bégué, Gerry Morel, Violette Szabo, Georges Hiller, Pierre de Vomécourt, Jean Pierre-Bloch, Robert – Bob – Maloubier et Marcel Jaurant-Singer…

Georges Bégué, ingénieur de formation, est le premier agent à être parachuté en France, le 6 mai 1941. Il œuvre dans la région de Châteauroux et de Valencay, est fait prisonnier en 1942, puis relâché faute de preuves.

Violette Szabo, veuve d'un officier britannique, est active dans la région de Rouen puis en Haute-Vienne avec Bob Maloubier. Arrêtée en 1944, torturée puis déportée, elle meurt à Ravensbruck en février 1945.

Né à Neuilly-sur-Seine en 1923, Robert Maloubier commence son expérience militaire en 1940, en s'enrôlant dans l'armée d'armistice. Attaché à l'armée de l'Air, on l'envoie à Bizerte où sa mission consiste à surveiller la base aérienne. Deux années plus tard, alors que se profile le débarquement allié en Afrique du Nord, Maloubier, qui a passé sa jeunesse aux États-Unis et en a conservé une bonne pratique de la langue, est recruté comme espion par les services secrets britanniques. Après une formation commando et à la guérilla en Angleterre, il est parachuté en France pour organiser des missions de sabotage, puis pour former des maquisards au maniement des armes, d'abord à Louviers, puis dans le Limousin pour y rejoindre Violette Szabo. A plusieurs reprises, il se sort miraculeusement de situations désespérées, comme cette fois où, atteint d'une balle allemande, il parvient néanmoins à s'échapper.

Fait prisonnier en juin 1940, Jean Pierre-Bloch s'évade et rejoint sur recommandations l'équipe SOE de Châteauroux. En 1941, alors qu'il transporte des armes pour la Résistance, il est arrêté à Marseille. Il s'évade une nouvelle fois et rejoint le général de Gaulle à Londres, qui lui confie la section non-militaire du BCRA (Bureau Central de Renseignements et d'Action).

Dans le Morvan, le capitaine Paul Sarrette met au point des maquis avec Mackenzie, de nationalité anglaise et spécialiste des transmissions. Là encore, l'accueil des résistants locaux n'a pas été simple, pour peu à peu se transformer en étroite collaboration. Le Morvan est l'un des lieux où la résistance a été la plus active.

Marcel Jaurant-Singer rejoint l'Angleterre en 1944. Formé par le SOE, il est parachuté dans la région de Roanne, où il mène ses premières actions, avant de fédérer des maquisards en Saône-et-Loire. Il participe à la bataille de Sennecey-le-Grand – bien connue des spécialistes – qui facilite la libération de Châlons-sur-Saône. Marcel Jaurant, qui était le dernier SOE français vivant, est décédé à la fin de l'année 2022. Il avait 102 ans.

A la fin de la guerre, en 1946, le SOE et le DCO sont dissous ; de nombreux équipements et agents intègrent le MI-6.

Revue Historia.
Portrait de Bob Maloubier dans la revue Octopus, n°7 Avril-juin 2011.
Bob Maloubier, L'espion aux pieds palmés, Rocher, 2013.
Michael Foot, Des Anglais dans la Résistance. Le Service Secret Britannique d'Action (SOE), Taillandier, 2008.
Gilles Groussin, La Résistance dans le canton de Valençay, 2006.
Revue nivernaise La Camosine, numéro sur les maquis en Morvan.

LA GUÉRILLA DU HAUT DES CIMES

En Indochine, le Gouvernement de Vichy est en pleine déconfiture : le coup de force des Japonais du 8 mars 1945 a sapé ce qui restait de l'autorité de l'État français. Des places sont à prendre. Les communistes et les indépendantistes n'ont pas tardé à se manifester. De plus, faisant fi de l'autorité française, dès 1942, l'état-major allié (dominé par les Américains) a décidé du partage du Vietnam en deux zones d'influence : au nord, les Chinois de Tchang-Kai-Chek auront à désarmer les Japonais, quand les Anglais s'en occuperont au sud du 16e parallèle.

Par l'officier de la RC-T Frédéric Rignault

Il convient pour le Gouvernement provisoire de la République française et son chef, le général de Gaulle, de restaurer la France dans ses prérogatives. Pour se faire, il va utiliser plusieurs moyens.
Premièrement, il faut monter un corps expéditionnaire. Mais cela prend du temps, aussi bien pour l'équiper que pour l'acheminer.
Deuxièmement : déployer des émissaires. Le 24 mars 1945, de Gaulle envoie trois représentants du Gouvernement provisoire de la République : Pierre Messmer, Jean Sainteny et Paul Mus. Les deux premiers sont faits prisonniers. Ils réchapperont par miracle des Japonais et des communistes. Paul Mus réussit à se réfugier au Yunnan, en Chine.
Troisième élément : utiliser les Français de la Force 136.

Il s'agit d'une unité des Opérations spéciales des services secrets de Grande-Bretagne (*Special Operations Executive*). Créée en 1941, elle a pour but d'appliquer en Asie la tactique qui réussit en Europe : former des soldats d'élite qui encadreront des maquis locaux pour organiser la guérilla et les actions de sabotage contre l'ennemi japonais. Les soldats de la Force 136 permettent donc une reconnaissance des groupes de résistance, mais ils servent aussi de liaison avec les forces alliées (principalement anglaises) pour recevoir les équipements, les armes et les munitions. Dès sa création, la Force 136 est composée non seulement de Britanniques, mais aussi de nombreux étrangers, comme des Canadiens, des Australiens ou des Néo-Zélandais. Parmi les Français, on compte le colonel Jean Sassi, qui sera l'un de ses meilleurs éléments, Pierre Boulle (qui écrira plus tard Le Pont sur la rivière Kwaï, puis La planète des singes), Jean Deuve, Jean Le Morillon, Michel de Bourbon-Parme et, bien entendu, Bob Maloubier.

Colonel Jean Sassi : « La Force 136 a été montée en Angleterre, mais nous sommes rapidement partis pour Ceylan où des instructeurs nous ont formés à la survie et au combat dans la jungle. Très difficile de se battre dans la jungle : vous n'y voyez rien ! Nos instructeurs avaient combattu contre les Japonais en Birmanie et nous montraient des trucs indispensables. Même chose pour leurs homologues indiens, qui connaissaient tout de la faune et de la flore. Ils nous montraient comment grimper aux arbres les plus hauts. En brousse, si on veut observer et surveiller le terrain, il faut se hisser au-dessus de la canopée, sur les cimes ».

En Malaisie, la Force 136 se révèle redoutable à partir de 1943 : profitant de la chute de Singapour, des Chinois se fédèrent pour combattre les Japonais. Les Anglais envoient plus de 30 commandos pour infiltrer les groupes ennemis. Les équipes sont composées de militaires britanniques et d'agents chinois. Cette stratégie s'avère payante : en 1945, la défaite nippone doit beaucoup aux actions de groupes gérés par la Force 136. Elle se voit d'ailleurs décerner fin 1945 la Malayan Command Service and Burmese Medal. Mais l'année suivante, les commandos sont démobilisés.

Bob en 1952 inaugurant la première planche de navigation originale.
© collection particulière

En Indochine, la tactique est la même. Bob Maloubier est parachuté au Laos au printemps 1945. Il doit rejoindre la résistance locale mais il est rapidement blessé dans des échanges de tirs contre les Japonais. Jean Sassi : « Maloubier tirait depuis sa fenêtre. Il s'est retourné vers moi : « Je suis touché ». Sa chemise était ensanglantée. Mais il restait debout. Je me suis approché de lui, j'ai dégrafé sa chemise, touché la plaie, senti une protubérance : en fait, la balle avait dû ricocher avant de le toucher et avait été stoppée au niveau du sternum. Je la lui ai retirée avec les doigts. Quand il l'a vue, il s'est évanoui. Pas longtemps : Maloubier n'était pas une fillette. Il avait été laissé pour mort pendant le débarquement de Normandie et un projectile allemand se promenait toujours quelque part du côté de son cœur ».

Remis sur pied grâce aux médecines locales, Bob Maloubier devient administrateur d'une province du Laos. Pour autant, les choses ne sont pas simples : au Laos, la Force 136 doit s'organiser pour combattre les Japonais, mais aussi les maquis communistes du Vietminh qui ont profité de l'offensive japonaise de mars 1945 pour récupérer les armes prises aux soldats français. Parfois, ils sont même aidés de commandos américains, à l'époque premiers supporters du Vietminh ! En fait, la Force 136 permet d'éviter le pire en Indochine et d'attendre l'arrivée des premiers régiments du contingent français en Extrême-Orient. Ils débarquent à Saigon en septembre 1945. La reprise de l'Indochine française par une force armée digne de ce nom peut alors commencer.

Les Anglais décident de dissoudre le Force 136 en 1946. L'expérience n'est pas perdue pour tout le monde. De retour en France, Bob Maloubier va mettre sur pied l'unité « nageurs de combat » en 1952 et les Américains ont retenu la leçon anglaise : après avoir créé en 1942 l'OSS (Office of Strategic Services), ils la transforment, en 1947, en CIA !

•Bob Maloubier, L'espion aux pieds palmés, Rocher, 2013.
•Colonel Jean Sassi, Opérations spéciales, 20 ans de guerres secrètes, Nimrod, 2009.
•Remerciements spéciaux et amicaux à Jean de Saint-Victor de Saint-Blancard.

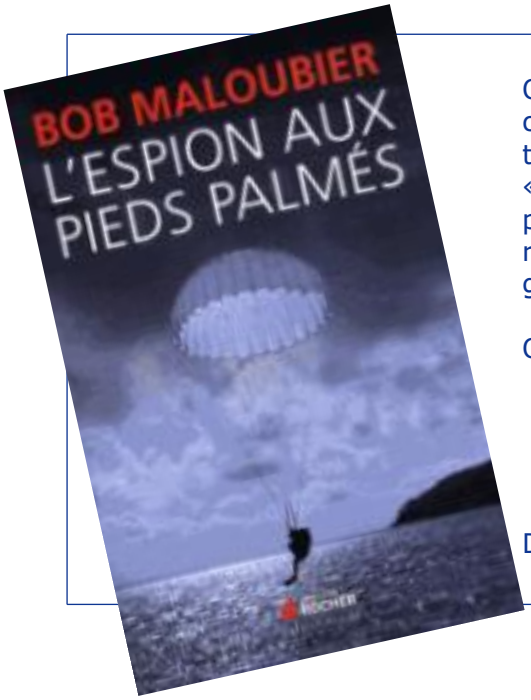

Quand vous approchez de Bob Maloubier, au salon des écrivains-combattants, vous vous demandez comment aborder ce monsieur qui a tout vu, tout vécu, rencontré le monde entier. Et puis voilà…
« Je vous aurais bien donné mon livre mais on me les a tous piqués ! A la place, je vous propose du champagne. Ah non, pas au bar ; j'en ai apporté, regardez. Je n'ai qu'un verre donc nous boirons tous dedans. Cela ne vous gêne pas, n'est-ce-pas ? Blanc ou rosé ? »

Quoi ajouter ?

Disponible aux Editions du Rocher ici.

Avec Bob, 2014

Officier de la RC-T A. Broquet

L'ASTER, J'ADHÈRE !

Lors de la conférence du 9 décembre 2023, les membres du conseil d'administration de l'ASTER sont allés à la rencontre des réservistes citoyens en leur proposant d'y adhérer. L'accueil fut excellent et de nombreux contacts ont été établis avec les réservistes citoyens. Ils n'étaient pas surpris de les trouver là, le chef du bureau « relations extérieures » du GMP, le LCL Patrick Folio, l'ayant annoncé lors de ses interventions aux précédentes conférences.

Par l'officier de la RC-T Philippe Canonne, président de l'ASTER

Ce soir-là, ce sont 25 réservistes citoyens qui ont adhérés à l'ASTER ou qui ont renouvelé leur adhésion. C'est dire qu'il y avait une belle animation autour des membres du bureau ! Un faux air de quête du Bleuet de France planait dans les salons du GMP… Tous les moyens de paiement étaient acceptés, y compris les cartes bleues grâce aux appareils mobiles que l'ASTER a justement acquis pour le Bleuet.

À ce jour, votre association compte 51 membres, sans parler des promesses d'adhésion qui devraient nous arriver -après être passées par les méandres postales de l'HNI et les aléas de la boite postale.

Quoi qu'il en soit, le nombre d'adhérents est en hausse par rapport à l'année dernière : c'est encourageant ! Il témoigne de la visibilité qu'a gagnée l'ASTER au sein de la communauté des réservistes citoyens Terre rattachés au gouverneur militaire de Paris, depuis sa création en mars 2022.

Pour autant l'ASTER ne compte pas s'arrêter là !

Il est, en effet, important qu'elle trouve un ancrage solide dans la population des réservistes citoyens et au-delà même de ce cercle. C'est la justification de son existence, la démonstration de sa légitimité dans l'écosystème dans lequel elle intervient.

Pour pouvoir atteindre les objectifs qui sont les siens, et qu'elle partage avec l'Institution qui lui accorde son soutien moral, elle a été constituée en tant qu'association dite « d'intérêt général ». Cela veut dire qu'elle a, selon les critères de l'administration fiscale, le droit d'émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs afin qu'ils bénéficient d'une réduction d'impôt équivalente à 60 % de leur don (ainsi, par exemple, un don de 100 € coute à son donateur 40 €).

Parmi les critères définit par l'administration il est nécessaire que notre association ait un cercle étendu de bénéficiaires. C'est le gage d'une existence réelle et d'une véritable indépendance.
Voilà pourquoi il est absolument essentiel pour l'ASTER de s'appuyer sur un large vivier d'adhérents représentatif des objectifs sociaux qu'elle s'est donnée.

Justifier de son « intérêt général » est aussi une condition majeure du fonds de dotation que l'ASTER a mis en place.

Dans ses statuts, l'ASTER rappelle qu'elle concerne au premier chef les réservistes citoyens, à travers plusieurs actions :

- ✓ diffuser l'esprit de Défense et le devoir de mémoire ;
- ✓ supporter les actions en parallèle de celles du GMP ayant pour objet la participation à la résilience de la nation, la promotion de l'esprit de défense, le renforcement des relations avec la société civile et l'éducation de la jeunesse à la citoyenneté ;
- ✓ apporter son soutien à toutes les actions menées au bénéfice de toutes les victimes, civiles ou militaires, liées à la défense de la nation française, ses institutions, ses engagements internationaux et ses valeurs, notamment les victimes du terrorisme ou de conflits armés.

Très concrètement, l'ASTER assure l'ingénierie financière et la sécurité juridique des projets sur lesquels elle intervient, que ce soit sur sollicitation de l'Institution ou de réservistes citoyens qui mènent une action précise.
Ce n'est donc pas seulement une mission et des valeurs ; c'est aussi une importante activité qui, parfois, peut sembler une lourde tâche. De ce point de vue, il est bien certain que l'ASTER doit non seulement accueillir de nouveaux adhérents mais qu'elle a aussi besoin de l'énergie et de la compétence de tous.

Pour mener à bien les tâches qu'elle prend en charge et qui découlent des projets qui seront mis en œuvre l'année prochaine, l'ASTER a besoin de renforts : ceux qui le peuvent seront les bienvenus.

D'autant que l'ASTER ne manque pas de projets ! Citons, entre autres :

- ✓ la participation à des activités de la RC (Montmorency, activités sur sites) ;
- ✓ intervenir dans des projets portés par des RC (la compétition de golf, dans le cadre du Bleuet de France par exemple) ;
- ✓ mettre en place un projet dont elle serait l'initiatrice, comme un événement annuel (un diner ?) dont l'objet serait de réunir des RC et des mécènes permettant de récolter des fonds ;
- ✓ accompagner les projets de certains Comités de la réserve citoyenne.

Rassembler le maximum de réservistes citoyens permettra à l'ASTER de se faire mieux connaitre et de mieux préciser ses activités. Sans oublier sa mission principale, et sa raison d'être, qui est d'apporter aide et soutien aux familles de blessés et endeuillées liées à la défense de la France – et notamment les victimes du terrorisme et des conflits armés.

Les réservistes citoyens ne seront pas trop nombreux à se regrouper autour de cette cause : nous comptons donc sur votre adhésion !

Bulletin d'adhésion à l'ASTER-RC IDF ANNEE 2023

Association de Soutien et d'Entraide des Réservistes Citoyens
de l'Armée de Terre d'Île de France

Nom et prénom : _____

Grade (AH) : _____
Réserviste Citoyen de l'Armée de Terre d'Île de France, titulaire d'un agrément en date du ___ / ___ / _____.

Demeurant
Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse courriel : _____@_____

Téléphone fixe : __ __ __ __ __ portable : __ __ __ __ __

déclare adhérer à l'Association de Soutien et d'Entraide des Réservistes Citoyens de l'Armée de Terre d'Île de France (ASTER-RC IdF).

J'envoie à l'adresse postale de l'ASTER (BP 50377 - 75327 PARIS CEDEX 07)

☐ un chèque de 20 euros au titre de ma cotisation de membre Actif pour l'année 2024

OU

☐ un chèque d'un montant de _____ euros en tant que membre Bienfaiteur. Je demande que le montant excédant ma cotisation de 20 euros soit considéré comme un don effectué à l'ASTER RC-IdF

Fait à _____, le ___ / ___ / _____
Signature

Lors de la signature de cette adhésion, nous collectons le nom, le prénom, l'adresse d'habitation, l'adresse de messagerie et les numéros de téléphone. Ces renseignements sont utilisés pour la gestion interne de l'association, elles servent au suivi des dossiers des Réservistes Citoyens. Elles ne font l'objet d'aucune communication vers l'extérieur de l'association. Conformément au RGPD, vous pouvez vous opposer au traitement des informations vous concernant, y accéder, les faire modifier ou rectifier, en adressant un courrier au président.

RÉSERVÉ POUR AVIS DE L'AUTORITÉ MILITAIRE

☐ CONFORME validité de l'agrément en cours

☐ NON CONFORME motif :

Avis rendu par : date :

BLEUET DE FRANCE ET CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

À l'occasion du 105e anniversaire de l'armistice et du centenaire de la Flamme du souvenir, la réserve citoyenne du GMP s'est mobilisée.
Nous avons eu l'honneur de participer aux cérémonies officielles sous l'Arc de Triomphe en collectant des fonds permettant ainsi d'amplifier la visibilité du Bleuet de France.
Ces cérémonies ont une résonance toute particulière dans le contexte géopolitique actuel : occasion de se souvenir afin d'éviter de nouveaux drames…

Deux groupes de réservistes citoyens se sont positionnés le matin et le soir du 11 novembre, aux entrées de la place de l'Étoile pour rappeler à chacun, y compris auprès des personnalités présentes, l'importance de porter le Bleuet de France tout en participant concrètement à la collecte des fonds au profit des blessés de guerre et victime d'attentats.

Pour mémoire, depuis cette année, le Président de la République a rendu obligatoire pour tous les représentants civils et militaires de l'État Français le port du Bleuet de France le 11 mars (journée des victimes du terrorisme), du 1er au 8 mai (souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale), le 14 Juillet (fête nationale) et du 1er au 11 Novembre (hommage à tous les morts de la nation).

Photo ADJ J. Mari

LE BLEUET DE FRANCE PRÉSENT AU SALON MILIPOL

À l'occasion du salon mondial de la sureté et de la sécurité intérieure des États (Milipol), regroupant tous les fournisseurs d'équipements des forces de sécurité civile et militaire, qui s'est déroulé à Paris du 14 au 17 novembre, le Bleuet de France était présent sur le stand de la société PROCOMM MMC (matériel de transmission pour les forces spéciales).

Un espace dédié à la vente d'écussons et de bleuets a été tenu pendant 4 jours par des réservistes citoyens rattachés au GMP, permettant ainsi de mettre en avant le Bleuet de France et de récolter des fonds importants.
Cet événement sera renouvelé à l'occasion du SOFINS (salon des forces spéciales) et du salon de l'armée de Terre Eurosatory.

CONCERT DU BLEUET DE FRANCE,

ÉGLISE NOTRE-DAME DU VAL-DE-GRÂCE

Organisé par la réserve citoyenne Terre Île-de-France, et placé sous le patronage du général de corps d'armée Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris, de madame Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), et de monsieur Patrick Remm, président du fonds de dotation du Bleuet de France, le concert du Bleuet de France s'est tenu le dimanche 12 novembre dernier à l'église Notre-Dame du Val-de-Grâce, choisie pour la troisième année consécutive par le gouverneur militaire de Paris.

Par l'officier de la RC-T Nathalie Musine

Les spectateurs, nombreux et généreux, a pu apprécier, comme l'an passé, le talent des jeunes élèves de la chorale du lycée Jean de la Fontaine (Paris XVI^{e}), dirigée par leur chef Patrick Choukroun.
La Musique des troupes de Marine, en formation de quintette à vent, l'association Sant'Arts, regroupant des médecins et pharmaciens militaires musiciens, ainsi que des réservistes citoyens Terre Île-de-France ont conduit un programme construit sur le thème des deux grands conflits mondiaux et de la mémoire, élaboré par Hervé Désarbre, organiste du ministère des Armées et réserviste citoyen.

Le concert était ainsi divisé en quatre parties : « L'Arrière » - « Au front » - « L'esprit de résistance, d'une guerre à l'autre » - « La paix », illustrées par les œuvres de nombreux compositeurs de l'époque et leurs œuvres messagères de la mémoire et de sa transmission.

Comme à chaque fois, le concert s'est terminé avec un public debout pour écouter le Chant des Partisans et la Marseillaise, chantés par cette formidable chorale de jeunes lycéens que nous nous régalons d'entendre chaque année.

La réserve citoyenne Terre Île-de-France remercie les partenaires de ce concert : le MEDEF, l'AGPM, MCDEF, BFM et la GMF (dont les représentants ont pu, avant le concert, visiter le musée du Service de Santé des Armées en présence du général Christophe Abad et du général Guillaume Pelée de Saint Maurice, directeur de l'École du Val-de-Grâce), ainsi que le Service de Santé des Armées pour avoir permis à ce concert de se tenir une fois encore dans cette magnifique église.

L'intégralité des dons récoltés à cette occasion étaient au profit du Bleuet de France.

Sites :
https://www.bleuetdefrance.fr
https://evdg.sante.defense.gouv.fr/decouvrir-le-musee/
https://www.santearmeesetarts.com

INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

UN GOÛTER DE NOËL

À L'INSTITUT NATIONAL DES INVALIDES

À l'invitation du général de corps d'armée (2S) Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides, notre camarade Clotilde Derouard, adjointe au maire du XVe en charge de la mémoire, du monde combattant et de l'aide aux victimes, officier de la RC-T rattachée au GMP ainsi que le Colonel (h) Jérôme Drilhon, président du Comité d'Entente du XVe, et son vice-président, le chef d'escadron (er) et président de l'UNC XV, Jean-Marc Thomas, madame Françoise Daniel, secrétaire générale du Comité d'Entente XVe et de madame le docteur Cécile Renson, présidente honoraire de la Société des membres de la Légion d'honneur, se sont rendus le jeudi 23 novembre 2023 à l'Institut National des Invalides pour partager un goûter de Noël avec les blessés de guerre.

Par l'officier de la RC-T Clotilde Derouard

Initiative appelée à être pérennisée chaque année, cet évènement s'est déroulé dans ce haut lieu de mémoire et de réparation où l'esprit de corps rythme la journée des résidents. Un grand bonheur d'avoir côtoyé ces grands anciens et leurs histoires, d'avoir pu fêter un centenaire, mais aussi d'échanger avec Kevin, 33 ans, le plus jeune de ces résidents, légionnaire gravement blessé en Afghanistan, devenu tétraplégique, déclarant avec un grand sourire « ici c'est ma nouvelle famille après la légion étrangère ».

Le général (2S) de Saint Chamas a pu rencontrer chacun, accompagné de son épouse, à l'image des parents d'une grande famille, heureuse de se retrouver pour un moment festif. Le personnel est particulièrement dévoué et prend soin de chacun.

L'INI est placé sous la tutelle du Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) du ministère des Armées. Avec plus de 400 employés c'est un établissement de santé, spécialisé dans la prise en charge des blessés de guerre et du grand handicap. Le médecin général Macarez explique la différence entre les hôpitaux militaires et l'Institut National des Invalides, de création très ancienne puisqu'ordonnée le 24 février 1670 par Louis XIV, qui prennent en charge les longues hospitalisations et les lourds handicaps. De plus, outre le centre des pensionnaires et le centre post traumatique, l'Institut a la responsabilité d'un centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés à Créteil (Val-de-Marne) et à Woippy (Moselle).

Que le général (2S) de Saint Chamas, son épouse et tout le personnel de l'INI, trouve ici l'expression de nos remerciements pour nous avoir permis de rencontrer ces pensionnaires à qui la France doit beaucoup.

RALLYE CITOYEN EN VAL-DE-MARNE

Par l'officier de la RC-T Samuel Bernès
DMD adjoint du Val-de-Marne

Dans le cadre de ses missions au sein du trinôme académique (Éducation nationale – Institut des hautes Études de Défense nationale (IHEDN) et Armées), visant à faire rayonner l'esprit de Défense, la délégation militaire départementale du Val-de-Marne (DMD 94), a organisé, le 10 novembre dernier, au sein du lycée Louis Armand de Nogent-sur-Marne, un rallye citoyen. Il ne s'agissait, en aucun cas, d'une course automobile, ni même d'une grande soirée dansante, entre jeunes, mais bien au contraire, d'une rencontre entre différents acteurs servant au ministère des Armées, au ministère de l'Intérieur ou au sein d'associations, avec 160 lycéennes et lycéens. Le thème retenu fut celui du « sens de l'engagement ».
Pour encadrer cette jeunesse à travers les 10 ateliers qui lui étaient proposés : des professeurs et une escouade de quatre réservistes opérationnels et cinq réservistes citoyens[1] donnant bénévolement de leur temps.

À 7h30, les différents intervenants se retrouvaient autour d'un café et quelques mignardises afin de faire connaissance après avoir préparé leurs ateliers et à 8h00…..et bien non..raté…à 8h00 la proviseure recevait un courriel menaçant, lui indiquant qu'une bombe avait été placée au sein de son établissement…branle-bas de combat, élèves, professeurs et intervenants se retrouvaient sur le trottoir d'en face en attendant que les forces de sécurité intérieure aient vérifié l'absence d'engin explosif. Sur le trottoir d'en face, chacun tentait de se rassurer tout en déplorant la bêtise de gens soucieux de nuire.

Finalement à 11h00, tout étant rentré dans l'ordre, les élèves se dispersaient alors, par groupes, dans les différents ateliers.

Côté militaire, ils contemplaient d'un œil admiratif la force SENTINELLE, soupesant pour certains l'armement et pour d'autres essayant, avec envie, le gilet pare-balles. Afin de faire connaissance avec les techniques de tir, ils s'essayaient, par la suite, au tir laser sous la férule d'un réserviste citoyen. Afin de rester éveillé, le groupement de recrutement de la Légion Étrangère au son de l'accent russe de l'adjudant-chef instructeur, les instruisait, dans la bonne humeur, aux techniques d'intervention opérationnelle rapprochée (TIOR), aucun blessé. Ils ont continué la découverte du monde militaire auprès du Centre national des Sports de la Défense (CNSD) qui leur permettait de prendre conscience des risques de ce métier mais surtout de toute l'attention que les Armées pouvaient porter à l'égard des blessés, tant physiques que ceux souffrant de syndrome post-traumatique (esprit de solidarité et fraternité d'armes).

La prise en charge des blessés et les gestes de premiers secours leur étaient présentés par la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. L'armée de l'Air et de l'Espace et la Marine n'étaient pas en reste, l'une leur faisant découvrir la technologie « drone » et l'autre, le parrainage d'une classe défense par un navire de la Flotte. Enfin, la direction du Service national et de la jeunesse leur a présenté tous les enjeux de la Défense à travers un jeu de société : « Décision défense ». De leur côté, l'association des sous-officiers de réserve du Val-de-Marne, le Service historique de la Défense et l'Office national des combattants et des victimes de guerre, mettaient l'accent sur l'engagement des infirmières lors du 1er conflit mondial, ceux de Jean Moulin et de Joséphine Baker au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Du côté du ministère de l'Intérieur, les notions d'engagement et de solidarité prenaient l'uniforme de la police nationale et de la sécurité routière.

Cette journée, bien qu'assombrie par un ou des « malfaisants » aura été éclairée par les sourires des professeurs mis en compétition sur le tir laser ou le TIOR par leurs élèves, par les questions souvent pertinentes sur le pourquoi de l'engagement de chacun ou sur les possibilités de carrière au sein des différents métiers présentés.

Bien sûr, 160 élèves sur les quelques 916 000 collégiens et lycéens du département, cela peut paraître dérisoire, mais leur enthousiasme communicatif s'insinuera dans leur famille, leur cercle d'amis et permettra de diffuser cet indispensable esprit de Défense et de Nation.

[1] Officier de la RC-T P. Lederer, L. Kamal, I. Ledun, C. Durand, A. Pascual, JJ. Cleynen, F. Beaupérin, PH. Liger, JM. Bey, C.Derel et M. D.Rakotoarisoa

A. Broquet

CENTENAIRE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

L'année 2023 a été marquée par le centenaire de l'allumage de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Par l'officier de la RC-T Thierry-Jacques Laurent

Rappelons que l'inhumation définitive de cet anonyme eut lieu le 28 janvier 1921, quelques semaines après que son corps avait été déposé sous l'Arc de Triomphe. Presque aussitôt, le sculpteur Grégoire Calvet propose qu'on mette la tombe plus en évidence grâce à un éclairage particulier.
Deux ans plus tard, le journaliste Gabriel Boissy corrige le projet en suggérant la pose d'une flamme du souvenir qui brillerait juste au-dessus.
Cette fois, l'idée séduit les autorités. Le 11 novembre 1923, André Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, allume une flamme, alimentée au gaz, qui sort d'une sorte de bouche de canon, installée au sommet de la tombe.
Dès le lendemain soir, et jusqu'à aujourd'hui, le ravivage s'accomplit.

Il faut insister sur le fait que ce rituel quotidien n'a jamais été oublié, mis de côté ou empêché, y compris durant la période de l'occupation allemande, entre 1940 et 1944. Toujours, des anciens combattants puis des bénévoles issus du monde civil se sont relayés pour que la cérémonie ait lieu. Le gouverneur militaire de Paris est garant de la bonne tenue de celle-ci.

Le Comité de la Flamme, que préside depuis 2022 le général (2S) de Saint-Chamas, également gouverneur des Invalides, a célébré ce centenaire au cours des derniers mois. Parmi tous les événements marquants, retenons-en quelques-uns : un concert de musique classique à l'église parisienne Saint-Roch, le concours « Raconte-moi la Flamme » proposé à des enfants ayant assisté au ravivage, une conférence sur l'histoire du cérémonial donnée à la mairie du VIIIe arrondissement de Paris, les cent prises de Flamme par des villes de province…

Le temps fort aura été bien sûr la journée du 11 novembre dernier avec, d'une part, le discours prononcé par le Président de la République juste avant qu'il ne se saisisse du glaive du ravivage, et, d'autre part, le magnifique son et lumière historique de 18h, proposé par Bruno Seillier, précédant un second ravivage accompli par la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Grâce à la médiatisation de toutes ces actions mémorielles, on doit se réjouir que davantage de nos compatriotes, en particulier les plus jeunes, connaissent le ravivage et comprennent son importance ; on peut espérer qu'ils s'impliqueront à l'avenir dans le culte du Soldat Inconnu, devenu aujourd'hui l'hommage de la Nation à tous les morts pour la France.

Ajoutons que dans la réserve citoyenne du GMP, il y a déjà près d'une dizaine de commissaires de la Flamme ; d'autres sont attendus !

A. Broquet

LES CÉRÉMONIES DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Ce 11 novembre 2023, après les cérémonies de l'Armistice célébrées le matin même en présence du Président de la République, a eu lieu un spectacle nocturne célébrant le 100e anniversaire de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, dite « Flamme de la Nation ».

Par l'officier de la RC-T Etienne Dufour

Son origine remonte à la fin du 1er conflit mondial. Le 14 juillet 1919, au lendemain de la signature du Traité de Versailles, Georges Clemenceau organise le « Défilé de la Victoire » et choisit l'Arc de triomphe comme cadre de cette parade. La nuit qui précède le défilé, des Français endeuillés se rassemblent sous l'Arc de Triomphe, au pied d'un cénotaphe de dix-huit mètres de haut dont les faces dorées présentent des victoires ailées et l'inscription : « Aux morts pour la Patrie ». Ils viennent y déposer des fleurs et saluer la mémoire de leurs proches tombés au combat.

Pour honorer les innombrables soldats morts durant le conflit, reprend un débat débuté dès 1916 sur l'idée d'accueillir la dépouille anonyme de l'un d'entre eux au Panthéon. C'est finalement sous l'Arc de Triomphe, après un vote unanime de la Chambre des députés, le 8 novembre 1920, qu'est décidé d'inhumer le corps d'un soldat inconnu.

Le 9 novembre 1920, neuf cercueils sont exhumés. Ils proviennent des neuf sites les plus touchés par les conflits dans les zones de la Flandre, de l'Artois, de la Somme, du Chemin des Dames, de la Champagne, et de Verdun. Des doutes subsistent sur la nationalité de l'un des corps, on décide alors de le retirer. Les huit cercueils restants sont disposés dans la citadelle de Verdun. André Maginot, ancien combattant et mutilé de guerre, préside la cérémonie du choix du soldat. Il remet à Auguste Thin, jeune caporal, un bouquet de fleurs ; il le déposera sur le neuvième cercueil qui part aussitôt pour Paris.

Le 11 novembre 1920, des centaines de milliers de personnes suivent le cortège funèbre qui marque un arrêt au Panthéon avant de se rendre à l'Arc de Triomphe. Le soir, cent cinquante projecteurs illumineront « cet Arc ». La tombe du Soldat inconnu n'étant pas prête à son arrivée le 11 novembre 1920, son corps sera veillé jour et nuit à l'intérieur de l'Arc de Triomphe jusqu'à son inhumation définitive le 28 janvier 1921.

Deux ans après l'inhumation du Soldat inconnu, le journaliste et poète Gabriel Boissy lance l'idée de la « Flamme du souvenir », qui reçoit immédiatement l'approbation enthousiaste de l'opinion publique. Avec le soutien d'André Maginot, devenu ministre de la Guerre, le projet avance rapidement. Il est réalisé un bouclier circulaire au centre duquel s'ouvre une gueule de canon d'où surgit la flamme. Vingt-cinq glaives rayonnent en étoile autour de la flamme.

La flamme est allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par André Maginot, entouré d'une multitude d'anciens combattants. Elle ne s'est depuis jamais éteinte, y compris pendant la période d'occupation.

La cérémonie du ravivage a lieu chaque soir, à 18h30. La Flamme est ravivée par l'association « la Flamme sous l'Arc de Triomphe » qui représente les centaines d'associations d'anciens combattants en France et d'associations sensibles au devoir de mémoire.

Ce 11 novembre 2023, bien que malheureusement peu médiatisée, a eu lieu une très belle cérémonie du Centenaire, en trois temps.

Tout d'abord, un défilé sous l'Arc de Triomphe où nous étions près de 300 drapeaux des associations d'anciens combattants venus de tout le territoire, pour rappeler les 282 drapeaux présents lors du premier ravivage, le 11 novembre 1923.

Ensuite, un superbe spectacle son et lumière projeté sur la façade de l'Arc de Triomphe relatant l'histoire du monument depuis 1918 et sa symbolique (visible sur la page Facebook de la RC ici).

Enfin, le ravivage traditionnel par la secrétaire d'État chargée du « monde combattant », madame Patricia Mirales.

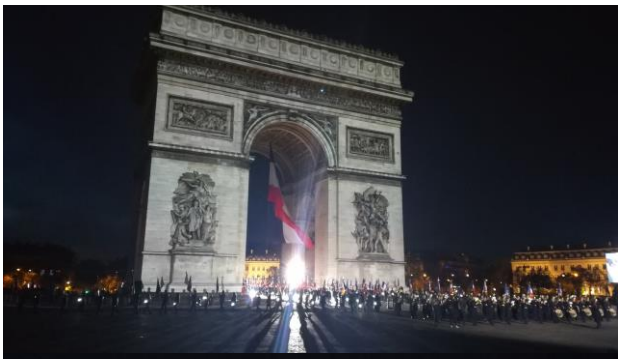

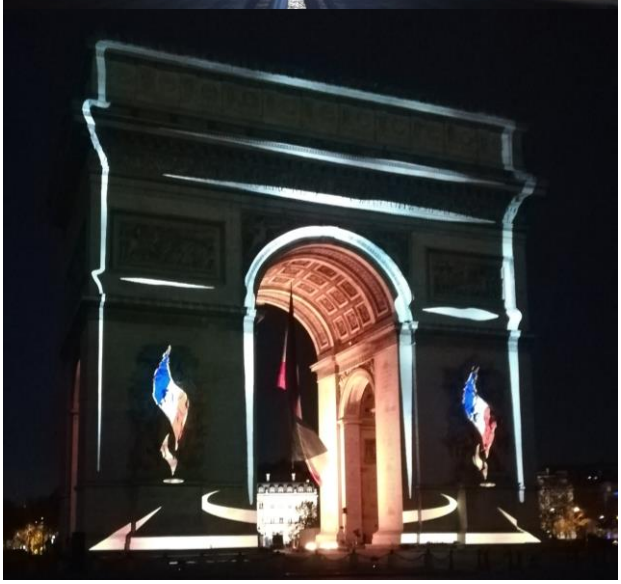

Par l'officier de la RC-T Alain Broquet

Quelques propositions

Aimablement sollicité par notre camarade RC Roland Palacio, au nom du comité de la Flamme, pour fournir des visuels pour le centenaire (logo, médaille, timbre…), j'ai eu l'honneur de voir mon projet de médaille sélectionné par le GAL de Saint-Chamas et le comité.
La dite médaille a été mise en production (600 exemplaires) et offerte dans le cadre de l'évènement, les droits ayant, bien entendu, été abandonnés au profit du comité.

JEHAN ALAIN, ORGANISTE ET COMPOSITEUR MORT POUR LA FRANCE EN 1940

Né en 1911 dans une famille de musiciens, Jehan Alain apprend les premières notions de musique avec son père Albert Alain, organiste et également pédagogue, facteur d'orgue et compositeur.

Par l'officier de la RC-T Nathalie Musine

CD intégral des œuvres de Jehan Alain ; enregistrement par Marie-Claire Alain en concert à l'église Saint-Etienne-du-Mont, 2007. Photo de couverture : Jehan et Marie-Claire, 1936

Doué, ses parents décident de lui faire arrêter ses études secondaires et l'inscrivent au Conservatoire de Paris, qu'il intègre en 1929. Il y sera l'élève, entre autres, de l'organiste Marcel Dupré et du compositeur Paul Dukas.

En septembre 1939, il s'engage dans la guerre et est mobilisé dans l'Aisne, puis en Belgique, envahie par l'Allemagne en 1940. Il est, alors, agent motocycliste de liaison et transmet ainsi de nombreux ordres et informations aux combattants alliés. Il fait partie du 1e Groupe Franc motorisé de Cavalerie, composé d'environ 200 hommes et commandé par le capitaine Robert de Neuchèze. Le groupe vient en appui des élèves de l'École de Cavalerie de Saumur, « les cadets », et contribue à la défense et à la destruction de nombreux ponts sur la Loire.

Le 20 juin 1940, alors engagé dans une mission de reconnaissance aux côtés des Cadets de Saumur, Jehan Alain s'écroule sous les balles allemandes, l'année de ses 29 ans.

Du fait de son statut de « Mort pour la France », Jehan Alain fait partie des exceptions dans la protection française du droit d'auteur puisque le délai passe dans ce cas de 70 à 100 ans avant que les œuvres de l'auteur ne tombent dans le domaine public. Malgré sa (trop) courte carrière de compositeur, les œuvres de Jehan Alain sont nombreuses, écrites majoritairement pour voix, pour piano ou pour orgue.

Tombées quelque temps dans l'oubli pendant et après la guerre, les œuvres de Jehan Alain sont éditées sur demande de sa sœur cadette, Marie-Claire, née en 1926 et devenue la célèbre organiste que l'on sait.

Marie-Claire Alain, surnommée « Poucette » par Jehan et pour les 5 ans de laquelle il écrira la pièce « Heureusement, la bonne fée sa marraine y mit bon ordre » pour piano, entretiendra durant son enfance une relation pleine de tendresse et de complicité avec son frère, disparu quand elle avait seulement 13 ans. Elle se fera, ensuite, tout au long de sa vie, le porte-parole du souvenir de Jehan. En 2007, Marie-Claire Alain enregistrera en concert à l'église Saint-Étienne du Mont à Paris l'intégrale des œuvres pour orgue de son frère.

Plaque en hommage à Jehan Alain dans le jardin où il a été tué par les Allemands en 1940

Sources :
memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
Le guide de la musique d'orgue - Éditions Fayard

Par l'officier de la RC-T Alain Broquet

Autant discrète cette force est-elle, autant elle suscite l'intérêt. Bien normal. En conséquence, les ouvrages consacrés aux forces spéciales sont nombreux…. Un florilège : « **forces spéciales de l'armée de Terre » en 2 tomes par Alexandre Alati** ; « **Les forces spéciales »** par le bien connu **Jean-Marc Tanguy** ; « **forces spéciale » par un collectif d'une soixantaine d'officiers généraux, d'équipiers d'hier et d'aujourd'hui et de membres de leurs familles ; « Forces spéciales et unités d'élites, au cœur de leurs émotions » par Teddy Palassy** reprenant les témoignages de 15 opérateurs des meilleures unités militaires et des forces de l'ordre françaises ainsi qu'un ex-otage du Bataclan. Etc.

Ces livres se trouvent facilement, via commande chez votre libraire préféré ou, à défaut, sur les sites du Net.

Si les ouvrages « généralistes » sont nombreux, les témoignages sont rares et c'est bien logique : confidentialité des actions, autocensure... Notons cependant quelques « *autobios* », qui respectent les préceptes indiqués ci-avant. Témoignages édulcorés donc, mais qui n'en restent pas moins tout à fait intéressants : « **Stick action spéciale » par « Alex », 1er RPIMa** aux incontournables éditions Nimrod disponible ici ; « **Task Force 32 – SAS en Afghanstan » par « Calvin », 1er RPIMa**, autoédité et épuisé donc à dénicher sur le marché de l'occasion mais nous pouvons mettre ne contact avec l'auteur ; « **Parcours commando » par « Marius », Commando Marine**, plutôt axé sur son parcours de vie et l'entraînement FS, aux incontournables éditions Nimrod disponible ici.

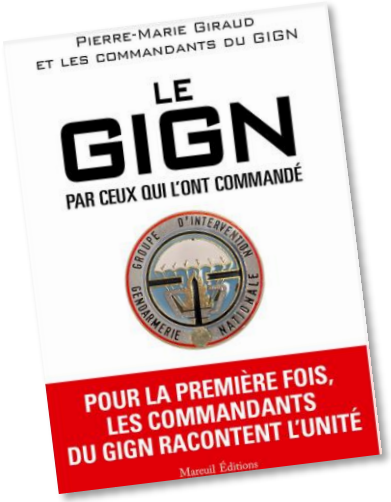

Certes le GIGN n'appartient pas au COS, mais il est légitime de le consacrer force spéciale de la Gendarmerie. Nous lui laissons donc une place dans cette rubrique en indiquant la sortie de **« Le GIGN par ceux qui l'ont commandé » par Pierre-Marie Giraud** en collaboration avec douze anciens patrons du groupement. Sans eux, ce livre inédit n'aurait jamais vu le jour. Leurs témoignages, leurs confidences, et pour certains leurs révélations, constituent des pièces essentielles dans la compréhension de cette unité d'élite, aussi célèbre que mal connue…
Disponible aux très bonnes éditions Louis de Mareuil ici.

Soirée de lancement du livre à la sympathique invitation de l'éditeur. Inutile de préciser que notre livre dédicacé par cette prestigieuse « brochette » est *collector*…

in memoriam

Par la rédaction

« C'est avec une grande tristesse que j'ai appris, ce week-end, la disparition subite de Gilles Boué, l'un de mes réservistes citoyens depuis 2016.
Professeur agrégé d'histoire-géographie en lycée à Paris, retraité depuis un an, il restait un membre actif de la réserve citoyenne au sein du comité « Jeunesse et esprit de défense ». Dans ce domaine, il se plaisait à présenter aux jeunes, chaque année, l'histoire de l'hôtel national des Invalides.
Homme simple, discret et attachant, il était très apprécié de tous ses interlocuteurs pour ses conseils toujours réfléchis et avisés. Il nous a quittés alors qu'il répétait au sein de sa chorale, une de ses passions.
J'ai une pensée très émue pour sa famille et ses nombreux amis, en particulier de la réserve citoyenne du gouverneur militaire de Paris. »

Général de corps d'armée Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris.

« Gilles était un camarade toujours affable et discret mais il savait surprendre et se montrer espiègle.
Il avait pris sa retraite en avril et s'était un peu plus investi dans la réserve citoyenne. Je me faisais une joie de le retrouver le 8 février prochain aux Assises nationales de la réserve.
J'ai naturellement une pensée pour ses proches, qu'ils soient assurés de notre soutien.

Repose en paix camarade ! »

L'officier de la RC-T Frédéric de Berthier de Grandry, historien et conférencier.

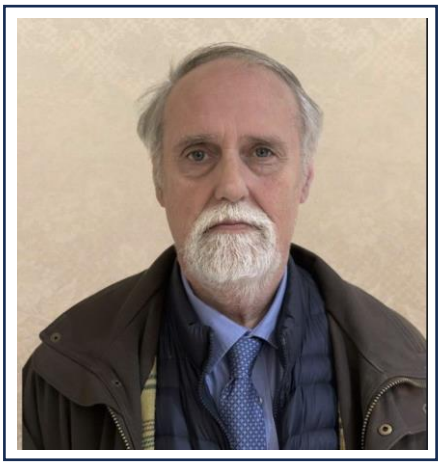

Gilles Boué
1958 - 2024

« Le Rallye citoyen est organisé à l'Hôtel national des Invalides depuis 8 ans. Gilles a été tout de suite conquis par le projet car il s'agissait de s'adresser à des enfants et de partager avec eux ses connaissances de l'histoire des Invalides. Il était une pièce maîtresse du dispositif. Très accueillant, il se mettait au niveau des enfants et savait attirer leur attention. Il va nous manquer mais au fond, il va continuer à nous accompagner pour que le Rallye se poursuive ».

L'officier de la RC-T Emmanuelle Pievic, inspecteur d'académie

« Professeur agrégé d'histoire-géographie en lycée à Paris, amoureux de son métier de professeur, Gilles Boué venait de prendre sa retraite depuis 1 an.
Membre du trinôme académique de Paris depuis une vingtaine d'année, il était devenu réserviste citoyen avec un petit groupe du trinôme en 2016. Malgré un emploi du temps chargé, c'était un fidèle des conférences de la réserve citoyenne, et il prenait toujours une journée de congés pour suivre les séminaires de travail.
Faisant partie du comité « Jeunesse et esprit de défense », dans lequel il était actif et apprécié, chaque année il animait un atelier consacré à l'histoire des Invalides. Présentant en particulier aux jeunes l'architecture des lieux, dont le porche central et la cour intérieure, il suscitait toujours l'intérêt de son jeune auditoire.
Il s'était porté volontaire lorsque nous avons eu besoin de chefs d'équipe pour conduire les jeunes de la Fédération Atlas lors du premier Bootcamp. Ce furent deux jours intenses, sous une forte chaleur, mais qui a permis à Gilles d'être proche de son équipe. Celle-ci ayant particulièrement apprécié sa discrétion, ses conseils et sa simplicité, sachant ainsi être proche d'eux. Très discret, toujours d'excellent conseil, vous l'appréciez. »

Christophe Cazorla, ancien chef du Bureau des Relations extérieures auprès du GMP (2018-2023)